MISSION
LOCALE
du Pays de Lorient

4 Éléments de contexte
6 Les nouveaux modes d'intervention
8 Qui sont les jeunes accueillis ?
10 Accueillir et informer
12 Accompagner
22 Soutenir l'accès à l'emploi
28 Innover et expérimenter
30 Qui sommes-nous ?
34 Les bilans territoires
50 Les comptes

Analyses : *Yann KERVIEL*
Directrice de la publication : *Fabienne CANUT*
Graphisme et mise en page : *Com-K Créations*
Impression : *Concept Imprimerie (papier PEFC)*
Crédits photos : *Mission Locale du pays de Lorient, Thierry Creux, Fotolia, Pascal Perennec/Association régionale des Missions Locales de Bretagne*

Le mot du président

Entre stabilité et mouvements...

L'édition du rapport d'activité peut paraître un exercice convenu, constitué de normes et d'obligations conventionnelles. Cependant, chaque année nous voulons donner du sens aux chiffres, aux commentaires, aux témoignages que nous présentons. Nous voulons intéresser le lecteur d'aujourd'hui, mais aussi celui de demain, qui voudra comprendre les raisons de notre stabilité depuis 32 ans.

Nous voulons lui dire que la Mission locale et ses collaborateurs n'ont jamais failli à la confiance des pouvoirs publics (État/collectivités), pour le compte de qui ils agissent au quotidien auprès de notre jeunesse. Les bases de leurs interventions sont lisibles pour tous ; ce sont celles de l'accueil, de l'accompagnement, de la mobilisation, de l'orientation et de la qualification.

À partir de ce modèle, nous développons le concept de nouveautés nécessaires au mouvement des organisations et à leur adaptation, à leur environnement, aux pensées et aux pratiques en mutation permanente.

L'année 2014 aura donc été marquée par l'entrée au conseil d'administration de nouveaux élus issus des élections municipales. Ils sont les garants et les représentants de la diversité des approches politiques.

L'année 2014, ce sont de nouvelles modalités d'accueil, centrées sur la réactivité des prises en charge, à partir d'un diagnostic permettant une orientation rapide la mieux adaptée.

L'année 2014, c'est un nouvel espace d'accueil à Lorient centre offrant à la fois convivialité, confidentialité et échange.

Enfin 2014, c'est le partenariat renforcé avec les entreprises qui s'engagent auprès de la Mission Locale dans une démarche de responsabilité sociétale des entreprises.

Dominique LE VOUËDEC
Président, Vice-président
de Lorient Agglomération

Éléments de contexte

Sources : Pôle emploi, Direccte Bretagne, SESE

Le taux de chômage

Le taux de chômage en Bretagne est de 8,9 % à la fin du 4e trimestre 2014. Parallèlement, le taux de chômage en France métropolitaine s'élève à 10 %, soit 1,1 pt de plus qu'à l'échelle de la région. **La Bretagne figure au 1er rang des régions ayant le plus faible taux de chômage**, avec l'Île-de-France, la région Rhône-Alpes et l'Auvergne, à l'inverse du Languedoc-Roussillon dont le taux de chômage, le plus élevé en France, se situe à 14,3 %.
Nous observons toujours des différences assez marquées selon les zones d'emploi bretonnes. Les moins touchées sont les zones de Vitré (5,3 %), Loudéac (6,7 %) et Fougères (7,3 %). Les zones d'emploi qui affichent le taux de chômage le plus important sont les zones de Guingamp (10,4 %) et Dinan (10,2 %), qui dépassent toutes les deux la barre de 10 %.
Sur le bassin de Lorient, le taux de chômage est de 9,8 % (+0,1 pt / décembre 2013), soit 0,9 pt de plus qu'à l'échelle de la région, mais 0,2 pt de moins que sur le territoire national.

Demande d'emploi des jeunes...

+6%
Augmentation de la demande d'emploi en Bretagne

La demande d'emploi des jeunes bretons continue de progresser en 2014.
Ainsi, 39 650 jeunes sont DEFM* en catégorie ABC** fin décembre 2014. Ils représentent 16 % des demandeurs d'emploi bretons. Les jeunes sont les « moins impactés » par la hausse du chômage, à égalité avec les cadres. A contrario, les séniors (+9 %), les DELD*** (+10 %) et les publics relevant du RSA (+13 %) sont les plus touchés. Les femmes, quant à elles, voient leur nombre augmenter de 7 %.

Au pays de Lorient, stabilité de la demande d'emploi des jeunes

Contrairement à la tendance régionale, la demande d'emploi des jeunes sur la zone de Lorient est stable (-1 %, soit 37 jeunes). Sur la zone de Lorient, les jeunes représentent 16 % des demandeurs d'emploi de catégorie ABC**, soit 3 228 jeunes. Cette part est identique à l'échelle de la Bretagne.
Sur la zone de Lorient, comme sur la région, la progression de la demande d'emploi chez les jeunes est moins importante que dans les autres catégories de publics.

Qui sont les jeunes demandeurs d'emploi ?

Typologie des DEFM* (cat. ABC)

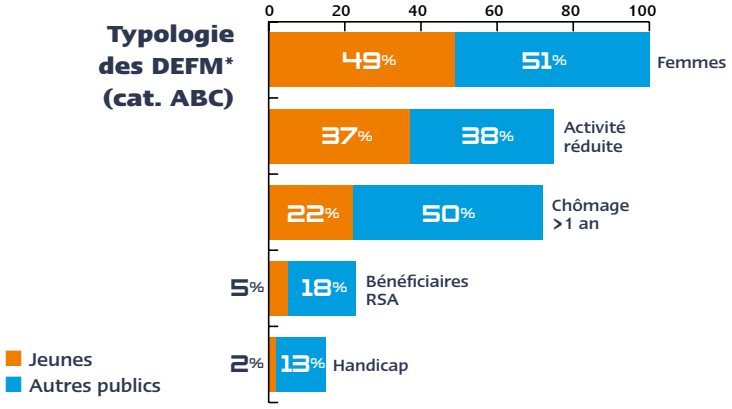

Qualification des DEFM* jeunes (cat. ABC)

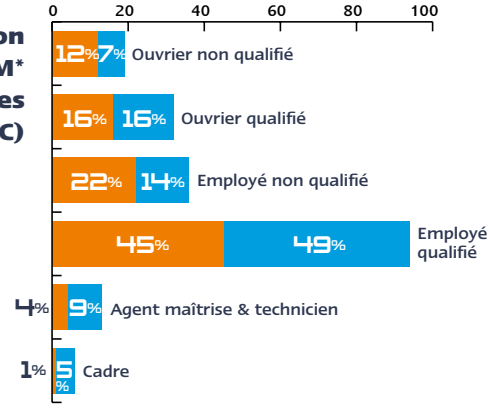

Les 10 métiers les plus recherchés par les DEFM* jeunes (cat. ABC**)

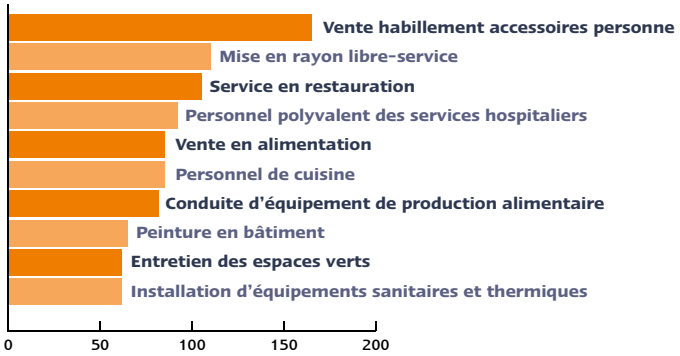

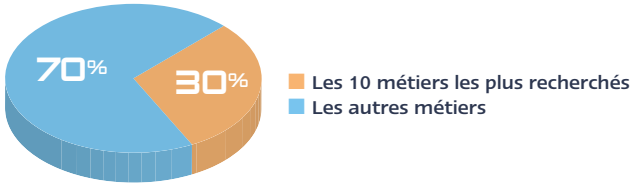

*DEFM : Demandeurs d'emploi fin de mois.

**Catégorie A : Personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat (CDI, CDD, à temps plein, à temps partiel, temporaire ou saisonnier).

Catégorie B : Personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Catégorie C : Personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

***DELD : Demandeurs d'emploi longue durée.

Les nouveaux modes d'intervention

En 2014, la Mission Locale adapte ses modes d'intervention auprès des jeunes

Dans un contexte de forte augmentation de l'accueil des publics et de nouveaux enjeux pour les missions locales dans la lutte contre le chômage des jeunes, l'ensemble des professionnels de la Mission Locale du pays de Lorient a mis en exergue la nécessité d'améliorer qualitativement l'accompagnement des jeunes, particulièrement pour ceux « les plus éloignés de l'emploi » et/ou « en cumul de risques ».
Ainsi, une réflexion collective sur l'accueil et l'accompagnement a été engagée, notamment à travers un questionnement des pratiques et de l'offre de services de la structure, dans le cadre de plusieurs groupes de travail.

La nouvelle organisation vise à :

- **proposer des modes d'accompagnement différencié** en fonction de la demande du jeune et de son autonomie,
- **se recentrer sur les publics prioritaires en dégageant des moyens** (moins de jeunes en accompagnement par conseiller) pour les jeunes nécessitant un accompagnement renforcé (jeunes peu autonomes, en cumul de risques, les moins qualifiés...),
- **rendre plus accessibles les services de la Mission Locale**, notamment pour les plus autonomes en y incluant plus de collectif et de services en libre accès,
- **garder le principe de l'approche globale** et le maillage territorial (en fonction des besoins),
- **recentrer les compétences des conseillers** sur le travail d'accompagnement et innover dans nos modes de collaborations (en interne et en externe).

Le fonctionnement

Il est important de préciser que tout jeune peut, selon ses besoins et dans la logique d'évolution de son parcours, passer simplement d'un type d'accompagnement à un autre.

Un jeune se présentant pour la première fois à la Mission Locale est désormais accueilli lors d'une permanence sans rendez-vous. Au regard de sa demande et de l'évaluation de son autonomie par le professionnel, il lui sera proposé :

- **un accompagnement adapté** (description des différents accompagnements ci-dessous),
- **un atelier « découverte »** en petit collectif, animé par les chargé(e)s d'accueil (focus page 10).

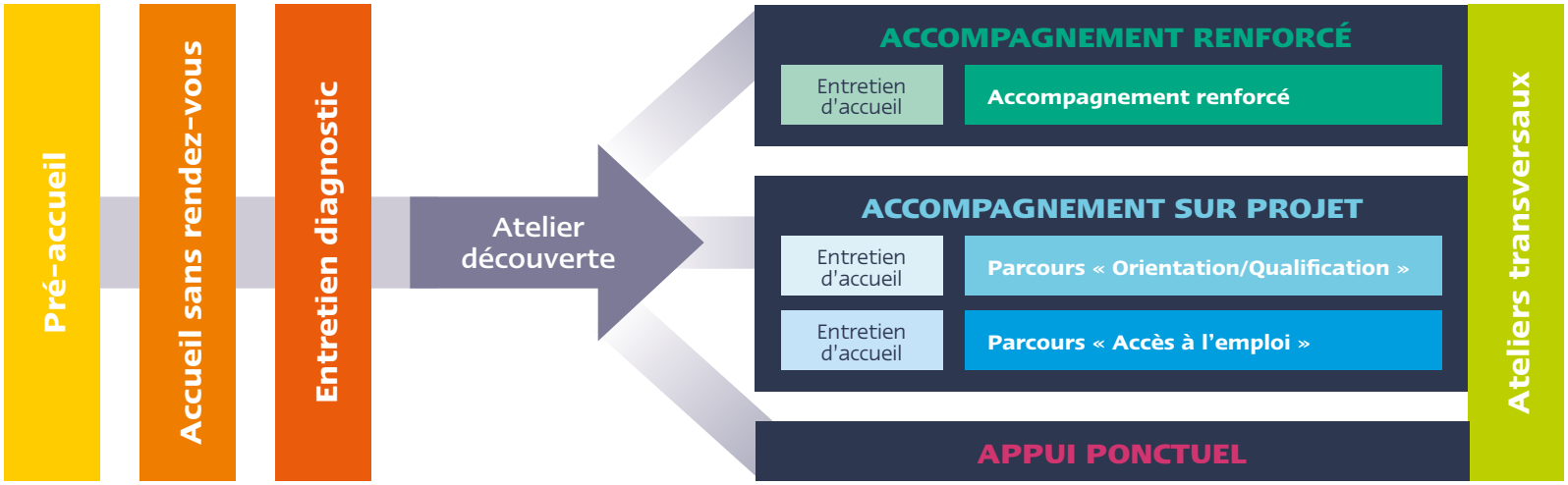

L'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

L'accompagnement renforcé est un suivi dans la durée, motivé par des problématiques multiples et dans le cadre d'un dispositif contractualisé.

Il s'applique à des jeunes non autonomes, qui ne sont pas en capacité de résoudre seuls leurs difficultés et de se situer au-delà du court terme.

Le parcours est construit pas à pas. Le conseiller a un rôle de médiation important (relais vers les partenaires, les employeurs et d'autres organismes) pouvant aller, éventuellement, jusqu'à accompagner physiquement les jeunes dans certaines de leurs démarches.

L'ACCOMPAGNEMENT SUR PROJET

Les jeunes concernés sont suffisamment autonomes pour être capable d'énoncer un projet d'insertion professionnelle et sociale, réalisable à moyen terme (6 à 12 mois maximum). Ils ont besoin d'être aidés pour établir un plan d'action et mettre en œuvre les étapes de leur parcours. Ce pôle regroupe 2 équipes intervenant en séquences individuelles et collectives :

- ***L'équipe Orientation/Formation*** (travail de l'élaboration du projet professionnel vers la qualification)
- ***L'équipe Emploi/Relations entreprise*** (accompagnement des jeunes vers l'emploi et relations avec les entreprises)

L'APPUI PONCTUEL

L'appui ponctuel qualifie un acte d'information ou de conseil (de l'écoute à la proposition).

Le conseiller répond à une demande explicite, à une difficulté ponctuelle ou à une urgence. L'appui ponctuel se réalise à travers un ou plusieurs entretiens, avec un ou plusieurs conseillers ou des prestations pouvant être réalisées à court terme.

Par ailleurs, un jeune qui n'est pas en mesure d'accepter une proposition d'accompagnement est maintenu en appui ponctuel.

Qui sont les jeunes accueillis ?

4171

jeunes accueillis

-4 % par rapport à 2013

(dont 1 695 primo-accueillis : -9 %/2013)

Évolution du nombre de jeunes accueillis

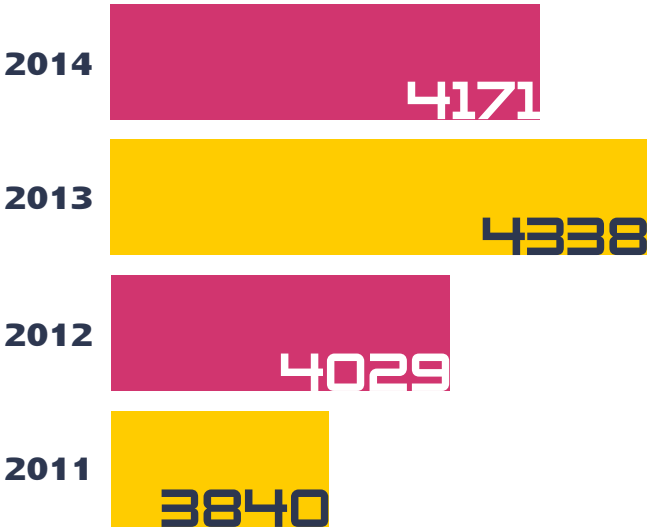

Répartition par genre

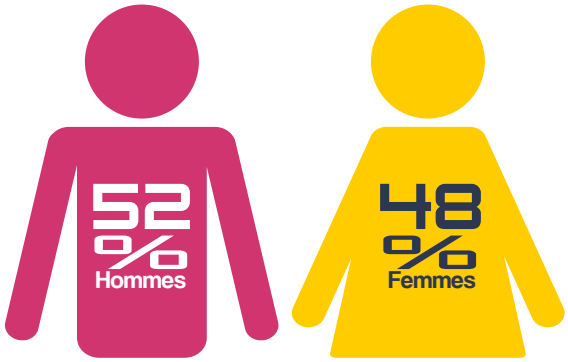

Cette année, nous observons encore une relative stabilité de la répartition par genre. Néanmoins, par rapport à 2013, la part des femmes baisse plus significativement que celle des hommes : -6 % de femmes, -1,5 % d'hommes.

Répartition par âge

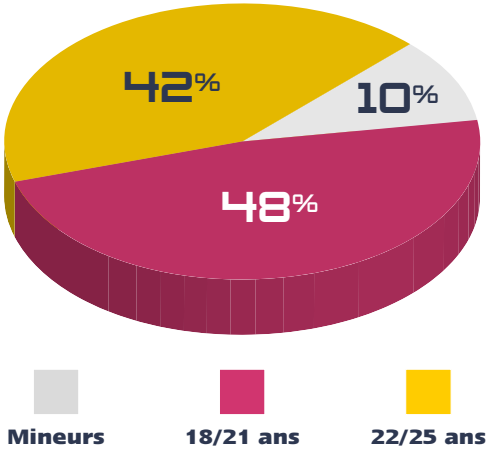

La répartition par catégorie d'âge est identique à 2013.

Répartition par niveau et genre

La répartition des jeunes par niveau reste stable par rapport à 2013. Les femmes sont toujours plus qualifiées que les hommes (55 % des niv. 4 et 64 % des niv. 3 et +). La représentation s'inverse logiquement pour les jeunes sans qualification (60 % d'hommes).

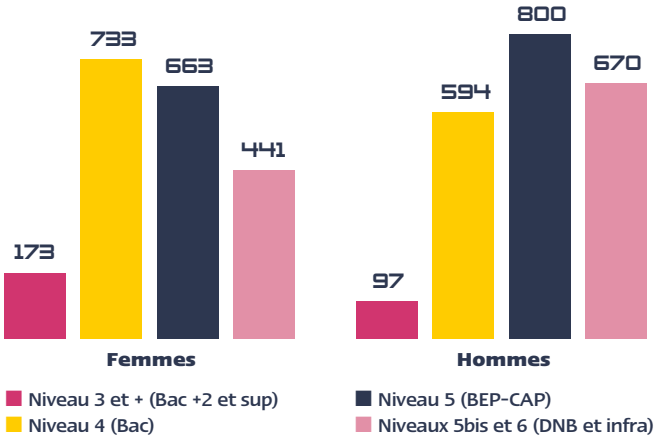

Autres caractéristiques

Données similaires à 2013

8 % des jeunes sont **parents**

52 % des jeunes **vivent chez leurs parents**
9 % en logement précaire
30 % de jeunes en logement autonome

34 % des jeunes possèdent le **permis B**
11 % sont en phase d'apprentissage

11 % des jeunes vivent dans une zone relevant du Contrat urbain de cohésion sociale **(CUCS)**

Accueillir et informer

66%
de jeunes diplômés au 1er accueil

Sur les 1 120 jeunes diplômés inscrits à la Mission Locale cette année, 50 % sont bacheliers et 33 % sont titulaires d'un CAP ou d'un BEP

1695
jeunes accueillis
pour la première fois

Le nombre de jeunes primo-accueillis est en baisse de 9 % pour la première fois depuis 2011

Justine LORO, Othmân OURAMDANI, Katia ANDRICH Ibtissem GUERIREM

FOCUS

« ***L'atelier découverte***, *animé depuis juin, a pour objectif de présenter la Mission Locale et ses différents services aux jeunes nouvellement inscrits. L'atelier est programmé deux fois par semaine à Lorient et une fois par semaine sur les autres sites. Une dizaine de jeunes participent à chaque session d'une heure environ.*

L'atelier se décline en deux temps. La première partie est dédiée à la présentation générale de la Mission Locale et est basée sur l'échange avec les jeunes. Dans la seconde partie, nous présentons les différents services à l'aide d'un outil interactif sous forme de fiches, pour donner une ambiance plus ludique à la présentation. Ce temps collectif permet aux jeunes de se rencontrer et de découvrir ensemble les activités de notre structure, dans une dynamique de groupe. Il nous permet également de créer du lien avec eux et d'instaurer rapidement un climat de confiance.

Les jeunes nous font régulièrement de très bons retours ! *Ils reconnaissent l'utilité de cet atelier qui leur permet de découvrir l'étendue de services auxquels ils peuvent avoir accès à la Mission Locale. Ils apprécient ce temps d'échanges et de rencontre entre jeunes, qui se trouvent parfois dans une situation similaire. »*

Justine LORO et Katia ANDRICH

Répartition par genre

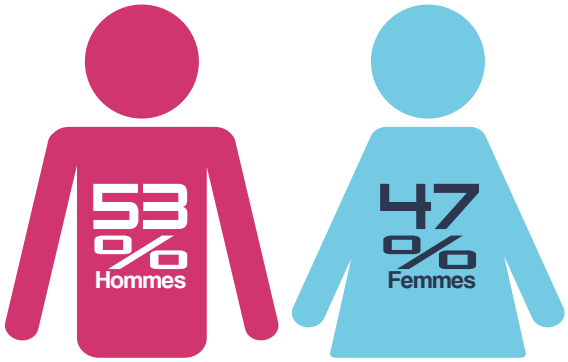

Nous notons une augmentation constante de la part du nombre d'hommes depuis plusieurs années (+3 pts, 50 % en 2012, 46 % en 2011) ainsi qu'une baisse de 2 pts du nombre de mineurs qui totalisent 16 % des jeunes primo-accueillis en 2014.

Répartition par niveau et genre

Nous ne notons aucune variation significative du niveau des jeunes primo-accueillis dans leur ensemble, tendance qui se maintient chaque année. Si la part des niveaux 4 augmente de 2 pts, la part des jeunes sans qualification est stable (-1 pt). Cependant, les femmes de niveau 4 et + sont plus nombreuses qu'en 2013, alors que l'ensemble des jeunes primo-accueillis baisse de 9 %.

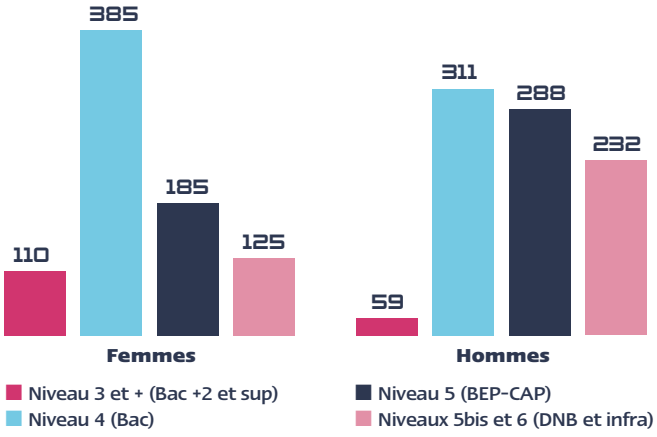

Demande au 1er accueil : l'accès à la qualification détrône l'emploi !

En 2012 et 2013, la principale préoccupation des jeunes primo-accueillis concernait l'accès à l'emploi. Cette année, cette demande reste importante mais affiche néanmoins une baisse de 5 pts et voit l'accès à la qualification (formation et alternance) en tête des demandes des jeunes.

Notons que si les demandes non professionnelles (santé, logement, vie quotidienne...) ne sont que rarement évoquées en tant que demande principale au premier accueil, elles sont très régulièrement traitées au fil des parcours à la Mission Locale.

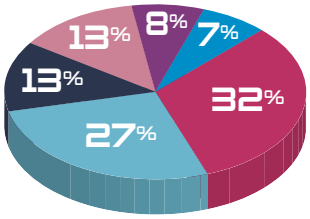

*Logement, santé, citoyenneté, vie quotidienne...

Filières scolaires

La part des jeunes issus d'une filière générale baisse de 2 pts en 2014 (32 %), mais reste supérieure à 2011 et 2012. Voici les principales filières scolaires réparties par grande famille Rome :

- **14%** **Commerce, vente et grande distribution** (= 2013)
- **10,5%** **Support à l'entreprise** (-1 pt)
- **8,6%** **Services à la personne** (+2 pts)
- **7,2%** **Installation et maintenance** (= 2013)
- **7,2%** **Construction, bâtiment et travaux publics** (+0,6 pt)
- **5,9%** **Industrie** (-1,6 pts)
- **5,6%** **Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation** (+1,1 pt)

Accompagner

Les jeunes dans les dispositifs d'accompagnement

+9,6%
Progression du nombre de jeunes accompagnés en 2014

En 2014, **1 879 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement renforcé** dans le cadre d'un ou plusieurs dispositifs spécifiques : Libr'Emploi, Kart'Emploi, PLIE, CAQ, CIVIS, ANI, Emplois d'avenir.

Une fréquence importante d'entretiens :
la moyenne des entretiens/jeune/an est de 6,78 contre 2,6 pour les jeunes non accompagnés.

Dispositif par échelon territorial	Année de lancement	Bénéficiaires en 2014	Description du dispositif
LOCAL			
Libr'Emploi	2010	75	Accompagnement spécifique des jeunes sous-mains de justice.
Kart'Emploi	2013	64	Accompagnement vers l'alternance ou l'emploi des jeunes issus des quartiers prioritaires de Lorient.
PLIE	1993	142	Accompagnement des jeunes de faible niveau de qualification et rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.
RÉGIONAL			
CAQ (Contrat d'accès à la qualification)	2012	153	Accompagnement vers la qualification.
NATIONAL			
CIVIS (Contrat d'insertion dans la vie sociale)	2005	1 307	Accompagnement global vers l'emploi durable.
ANI (Accord national interprofessionnel)	2011	171	Accompagnement des jeunes décrocheurs scolaires non diplômés.
Emplois d'avenir	2012	308	Accompagnement mis en place simultanément au contrat pour assurer le maintien dans l'emploi et l'accès à la qualification.

ACCOMPAGNER :

« Permettre à chaque jeune de trouver les ressources, en lui, dans l'environnement lui permettant de faire des choix éclairés et de conduire ses projets et sa vie autour des idées et valeurs auxquelles il tient »

ACCOMPAGNEMENT :

« Démarche de cheminement auprès du jeune qui est acteur de son changement »

Extraits du manifeste du collectif KELVOA initié par André CHAUVET : « Pour une philosophie et une éthique de l'accompagnement »

Les propositions faites aux jeunes

La répartition reste comparable à celle observée les années précédentes. Les services liés à l'accès à l'emploi (techniques de recherche d'emploi, mise en relation sur offres d'emploi, intermédiation entreprise...) restent les plus proposés.

- Accès à l'emploi
- Projet professionnel
- Formation
- Citoyenneté
- Santé
- Logement
- Loisirs, sport, culture

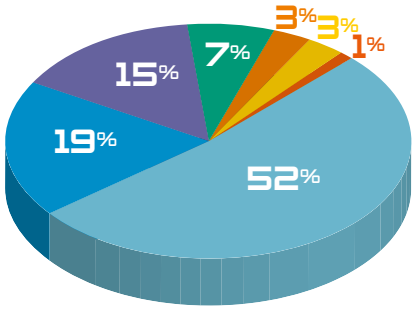

L'accompagnement dans un dispositif se traduit par :

- **un principe d'adhésion/engagement volontaire,** acté dans un contrat d'engagement conclu entre le jeune et la Mission Locale,
- **un référent unique** qui garantit la qualité et la pertinence des actions proposées en plaçant le jeune au centre de l'accompagnement,
- **la prise en compte de la personne dans sa globalité** et dans son contexte de vie,
- **une valorisation des ressources du jeune** plus qu'une identification de ce qu'il faut compenser,
- **la relation de confiance**, le soutien, l'encouragement comme piliers de la démarche d'accompagnement,
- **une capacité à fédérer les partenaires** pour la mise en commun de compétences et de moyens prenant en compte les aléas des trajectoires, pour apporter des réponses aux problématiques rencontrées par ce public (santé, mobilité, accès aux droits, aide à la parentalité...).

Ces dispositifs s'adressent globalement aux jeunes les moins qualifiés de niveau 5 et infra, souvent éloignés de l'emploi. Ils visent l'acquisition de qualification et d'expérience professionnelle pour accéder à l'insertion durable.

Il s'agit d'utiliser les dispositifs dans une finalité de développement d'autonomie. Les jeunes doivent être considérés comme de véritables acteurs de leur parcours professionnel en leur apportant, quel que soit leur situation, les ressources nécessaires permettant d'élargir leurs perspectives, de vivre des expériences et de donner du sens à leur vie professionnelle.

Si nous devions définir le profil majoritaire des jeunes accompagnés dans un dispositif :

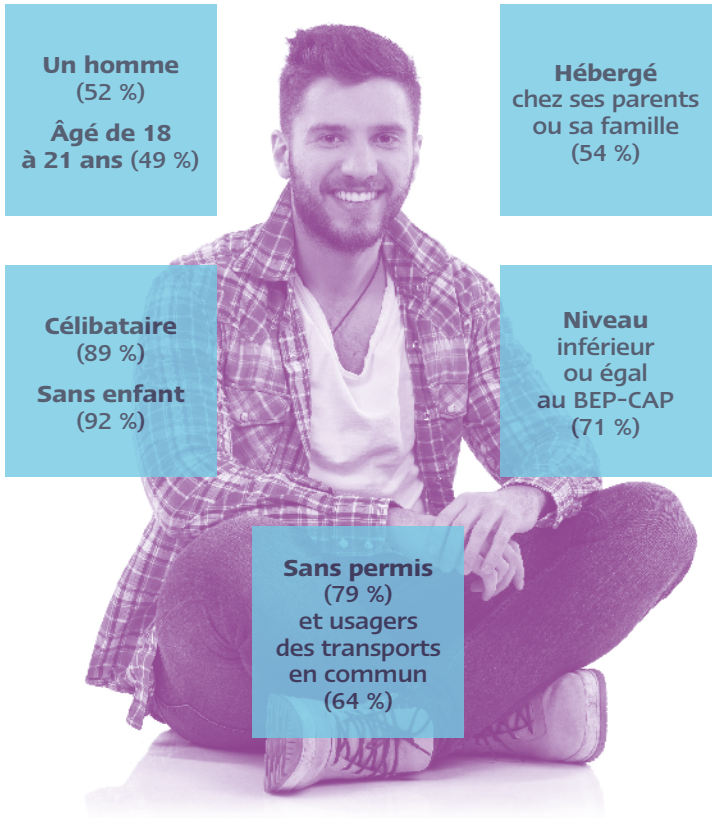

Accompagner

Le soutien financier dans l'accompagnement

Les situations de précarité sont nombreuses. **Les jeunes ont besoin d'être fortement soutenus sur le champ du social tout au long de leur parcours d'insertion.** Les aides financières viennent en appui de leur projet. Elles permettent de soutenir le jeune dans ses démarches et de répondre à ses besoins spécifiques : aides à la subsistance, à la mobilité, à l'hébergement, à la santé, à la formation ou dans les démarches de recherche d'emploi.

Les principales aides accordées en 2014

Le Conseil départemental	**FDAJ individuel**	**144 500 €**
Le Conseil régional	**Chèque mobilité**	**34 985 €**
État	**FIPJ***	**12 260 €**
	Dont Coupons CTRL	2 710 €
	Dont aides à l'hébergement (résidence AGORA Services)	4 000 €
	Dont aides au permis de conduire (auto-école sociale ADEPAPE)	5 550 €
	Allocation CIVIS	**186 500 €**

*(sur 12 mois de mars à mars)

Les aides à la mobilité

Objectif : financer les déplacements hors zone, l'hébergement et repas des jeunes qui recherchent ou débutent une situation de travail ou de formation.

Le chèque mobilité : 164 bénéficiaires en 2014. 1/3 de ces aides ont soutenu l'obtention du permis de conduire (56) ou du BSR (13). 29 jeunes ont été aidés pour passer un entretien d'embauche ou un concours en dehors du bassin. 24 jeunes ont bénéficié de la mesure pour accèder à un emploi et 45 pour accéder à une formation ou un stage pratique.

L'action CAPT'Heures de route (conduite accompagnée pour tous) : 9 jeunes en 2014. Lancée en 2011, elle permet à des jeunes qui ne peuvent pas pratiquer la conduite accompagnée dans la sphère familiale, de bénéficier d'heures de conduite en présence de parrains bénévoles formés pour les superviser (1 000 km minimum sur une période de 3 mois).

L'auto-école sociale ADEPAPE du Morbihan Essor : 7 jeunes ont intégré l'action en 2014.

Le fonds départemental d'aide aux jeunes

(abondé par le Conseil départemental et géré par délégation par la Mission Locale)

638
jeunes bénéficiaires (+2 %/2013) pour un montant total de 144 500 euros

TYPOLOGIE DES BÉNÉFICIAIRES

- 52 % d'hommes
- Plus de la moitié a entre 21 et 23 ans
- 65 % de niveau 5 et infra
- Majoritairement en accompagnement renforcé
- Une fois sur 2, l'aide a été un levier en début d'emploi ou de formation

OBJET DES AIDES

- Subsistance
- Démarche de recherche d'emploi
- Mobilité
- Permis de conduire
- Formation
- Équipement
- Logement
- Santé, sport

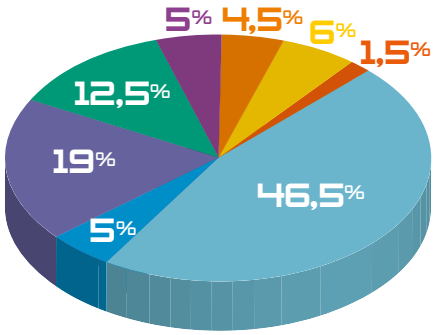

Objectif : favoriser l'accès à l'autonomie des jeunes.

Le Conseil départemental délègue la totalité de la gestion de ce fonds à la Mission Locale : de la régie de l'enveloppe annuelle à l'attribution des sommes directement versées aux bénéficiaires. Dans ce cadre, la Mission Locale s'est organisée pour sécuriser chaque acte professionnel.

Chaque semaine, un comité interne composé de deux professionnels instruit les demandes. Conformément au règlement intérieur du FDAJ fixant les critères d'éligibilité, les demandes sont validées ou ajournées pour une présentation en commission mensuelle, qui se compose de représentants de la DEFAS, de la DIE, des CCAS et de la Mission Locale.

En 2014, 1 036 dossiers ont été présentés en comité (+9,5 %/2013). 172 ont été examinés en commission dérogatoire et 96 demandes ont été accordées. Les principales dérogations portent sur l'âge (mineurs ou jeune de plus de 25 ans), le statut, le niveau de ressources ou les plafonds des aides.

Une fois l'aide accordée, elle est délivrée directement aux jeunes par l'équipe administrative de la Mission Locale dans les 48 heures qui suivent le comité, ou auprès des prestataires sur présentation des factures (auto-école, centre de formation, etc.)

1 200 délivrances ont été réalisées en 2014, 54 % en contrevaleurs (ticket service alimentaire, hygiène, carburants, etc.), 44 % en chèque (majoritairement en direction d'un prestataire) et 2 % en espèces.

La gestion de ce dispositif nécessite de :

- gérer l'enveloppe globale,
- faire un suivi comptable des aides attribuées (chèques/contremarques/espèces),
- s'assurer du respect des procédures,
- procéder aux remontées statistiques auprès des services du Département,
- assurer une veille qualitative et quantitative des aides attribuées,
- participer à la réflexion sur les évolutions possibles du règlement intérieur.

L'action « Savoir réagir »

Objectif : sensibiliser les jeunes aux conduites à risques (alimentaires, consommations de produits addictifs), faire de la prévention sur ces comportements et apprendre les gestes de premiers secours en validant le PSC1.

L'action dure 3 jours, avec les interventions :

- **d'un moniteur (pompier et infirmier) de l'UDPS** assurant les cours de secourisme (PSC1),
- **d'un infirmier de Douar Nevez** sur la prévention des addictions en lien avec l'animation des pompiers sur le secourisme,
- **d'une conseillère en économie sociale et familiale d'AGORA Services** sur la sensibilisation à l'équilibre alimentaire.
  Les jeunes prennent un repas en commun et échangent sur leurs habitudes alimentaires.
  La CESF apporte des repères nutritionnels permettant l'évolution de la composition des plateaux repas entre le 2e et 3e jour.

41 jeunes ont participé à ces modules (2/3 de femmes). Tous sont inscrits à la Mission Locale, dont 7 en situation précaire. Tous les jeunes ont validé leur PSC1. Pour 20 % d'entre eux, il s'agissait de leur premier diplôme. Ce module amène les jeunes à réfléchir à la nécessité de prendre soin de soi et de son entourage.

Accompagner

Les parcours d'insertion, de formation et d'accès à la qualification

810
jeunes ont bénéficié de 905 situations de formation en 2014

Accompagner les parcours d'orientation et de formation suppose une approche ouverte afin de permettre au jeune d'élargir ses perspectives. L'intervention des conseillers vise un enrichissement des possibles, négociés avec le jeune dans le cadre d'une relation visant collaboration, co-construction et délibération. Qu'il s'agisse de notre offre de services interne ou des prestations mises en œuvre par nos partenaires, toutes les initiatives concourent à mettre à disposition des jeunes une diversité de supports de mobilisation, de découverte, d'aide à l'orientation, afin de les accompagner jusqu'à l'accès à la qualification, gage de meilleures perspectives d'insertion professionnelle.

PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT :

« Cheminer ensemble en intégrant les détours et les surprises auxquels chacun peut être confronté dans son parcours professionnel.

Susciter une valorisation de ses ressources plus qu'une identification de ce qu'il faut compenser. »

Extraits du manifeste du collectif KELVOA initié par André CHAUVET : « Pour une philosophie et une éthique de l'accompagnement »

Des actions de formation pour se mobiliser, développer son potentiel et ses capacités d'autonomie, améliorer la confiance en soi

Ces actions s'adressent aux jeunes les plus éloignés de l'emploi et visent à initier une trajectoire d'insertion, à repérer et à réduire les freins à cette dynamique.

Entrées en 2014

Principales actions	Nbre de situations	Nbre de jeunes	% jeunes sans qualification	% femmes
PPI et POP FLE du DRIP*	113	112	62 %	58 %
Autres actions de mobilisation et IAE*	101	100	68 %	21 %
Prestations MLDS et MIJEC*	20	20	55 %	40 %

Pas d'évolution notable en 2014 concernant cette catégorie d'actions.
Même si le contexte institutionnel de l'IAE est modifié par la disparition du PLIE, il n'impacte pas directement l'offre d'insertion, ateliers ou chantiers.

*PPI : Prestation préparatoire à l'insertion
POP FLE : Prestation d'orientation professionnelle français langues étrangères
DRIP : Dispositif régional d'insertion professionnelle
IAE : Insertion par l'activité économique
MLDS : Mission de lutte contre le décrochage scolaire (ex MGI)
MIJEC : Mission insertion jeunes de l'enseignement catholique

« OVAL » une pédagogie innovante qui prend appui sur les arts et le sport

L'action OVAL (Objectif valorisation) mise en œuvre par AGORA Services, a été reconduite en 2014 grâce au concours de la Région Bretagne dans le cadre des Actions territoriales expérimentales (ATE), avec le soutien du Conseil départemental du Morbihan. Elle permet d'impulser de nouvelles approches pédagogiques au bénéfice des jeunes de 16 à 25 ans, connaissant des difficultés d'insertion dues à une fragilité psychologique.

Cette action de remobilisation s'articule autour d'expériences culturelles, artistiques et sportives, en alternant des temps d'apprentissage et des temps en entreprise.

Découverte de soi, estime de soi, confiance, motivation et persévérance sont développées avec une pédagogie innovante qui prend appui sur les arts (cirque, théâtre, écriture, relaxation) et le sport (voile), tout en intégrant des professionnels de la santé (l'unité mobile d'Ellips de l'EPSM Charcot) au sein du dispositif.

Les connaissances et les compétences que les jeunes ont pu acquérir avec ces activités sont des éléments parfois peu perceptibles, mais essentiels pour leur permettre d'avancer dans leur parcours. Simultanément, un accompagnement plus classique à la recherche de stages et d'emploi a été mené.

La promotion 2014 comptait 13 stagiaires de la formation professionnelle (9 femmes et 4 hommes). Le parcours a duré 8 mois, avec une période plus individualisée de deux mois à mi-temps.

Les jeunes ont apprécié de participer à une action collective qui les a redynamisés, permettant, par la qualité des relations, de gagner en autonomie, d'être plus à l'aise dans la relation à l'autre et d'explorer différentes possibilités d'insertion professionnelle.

Guenet LE NEILLON
Conseillère en insertion professionnelle à la Mission Locale

ZOOM

*« **Les prestations** DRIP de type PPI, POP, PREFOS présentes sur le territoire sont indispensables mais ne conviennent pas à tous les jeunes. **OVAL est la seule action qui intègre la dimension santé psychique.***

Cette action répond à un réel besoin pour les jeunes dont la problématique principale est extra-professionnelle : santé, instabilité, manque de confiance, troubles psychologiques, isolement... Cette ATE leur permet d'avancer à leur rythme et de stabiliser leur situation tout en construisant un parcours d'insertion professionnelle adapté.

OVAL a permis pour certains de mettre en œuvre un accompagnement vers le soin et surtout de leur faire prendre conscience qu'il existe une place pour eux dans la société. En tant que conseillers en insertion professionnelle chargés de l'accompagnement renforcé, nous sommes parfois démunis face à ces jeunes pour lesquels un parcours classique n'est pas envisageable.

Pour ces différentes raisons, il est indispensable de pérenniser cette action et d'en développer d'autres, afin de mieux prendre en compte ce type de difficultés. »

Accompagner

Des actions pour agir et décider de son orientation professionnelle

Ces actions visent la définition ou la clarification d'un objectif professionnel et ont pour finalité de permettre aux jeunes de :

- découvrir des métiers et élargir leurs choix professionnels,
- développer une méthodologie de l'information et de l'orientation,
- définir un projet ou en vérifier sa faisabilité et les conditions de sa réalisation.

Au cours de l'année 2014, deux changements sont intervenus concernant les dispositifs d'orientation conventionnés et financés par le Conseil régional. C'est ainsi que le Bilan de compétences disparaît de ce cadre. Nous prescrivions cette prestation pour 15 à 30 jeunes selon les années. L'autre évolution concerne la POP* et plus précisément la rémunération pour ses bénéficiaires. La rémunération stagiaire de la formation professionnelle devient une bourse forfaitaire pour la prestation qui conduit à une baisse très importante du montant perçu de l'ordre de 50 à 70 %. Ce changement compromet fortement la sécurisation financière du parcours des jeunes et son impact sur la fréquentation de la prestation est inévitable. Cette disposition, en application depuis juin dernier, est effective pour les entrées du dernier quadrimestre de l'année, période au cours de laquelle, nous observons une baisse de 15 % des entrées.

PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT :

« Mettre à disposition les ressources les plus pertinentes.

Valoriser le pouvoir de l'action, de la contribution et de l'initiative. »

Extraits du manifeste du collectif KELVOA initié par André CHAUVET : « Pour une philosophie et une éthique de l'accompagnement »

Entrées en 2014

Principales actions	Nbre de situations	Nbre de jeunes	% jeunes sans qualification	% femmes
Prestations d'aide à l'orientation ML	83	83	27 %	57 %
POP* DRIP	305	304	21 %	57 %
Immersion en entreprise	325	277	32 %	47 %

*POP : Plateforme d'orientation professionnelle

« Orient'Action » : des clés pour décider

La demande de conseil et d'accompagnement sur le volet orientation professionnelle représente près d'un tiers des demandes à l'inscription à la Mission locale. Ce constat nous a conduit à proposer aux jeunes, dés leur arrivée, un cadre de travail collectif d'une journée sous forme d'un atelier intitulé « Orient'Action ».

Les groupes sont composés de 6 à 7 jeunes, l'animation est volontairement conviviale, interactive, dynamique. L'objectif est d'encourager les jeunes, de leur (re)donner confiance dans les perspectives d'avenir, souvent plus nombreuses qu'ils ne l'imaginent, et de leur donner les clés, les repères qui leur permettent de prendre une part active dans la mise en œuvre de leur parcours.

698
jeunes participants depuis 2009 (83 en 2014)

70%
des jeunes participants sont en situation
75 % en formation (55 % en POP) et 24 % en emploi quelques mois après l'atelier

Les jeunes en parlent...

- *« Oui j'ai des atouts et les possibilités d'entamer un parcours d'orientation. »*
- *« Se retrouver en collectif, c'est bien ! »*
- *« Cela me remotive pour mon avenir. »*
- *« Cet atelier donne beaucoup d'informations sur les actions à réaliser pour une recherche de formation ou d'emploi. »*
- *« J'ai bien aimé cet atelier, je l'ai trouvé instructif, utile et l'ambiance était très agréable.»*

Dimitri HINAULT
Conseiller référent de l'atelier Orient'Action

ZOOM

*« **L'atelier** se déroule en deux parties. Après un tour de table, nous identifions le vocabulaire qui sera très souvent utilisé dans la journée : les notions de durée, d'étapes, de point de départ, d'obstacles, de repères... Puis nous évoquons la notion d'orientation professionnelle et le fait de ne pas se focaliser uniquement sur le ou les métiers imaginés. La méthodologie propose d'identifier plusieurs phases de progression, de l'exploration (de soi, des métiers, des différentes ressources dont le jeune dispose) à la recherche d'emploi directe ou l'entrée en qualification.*

La seconde partie est l'occasion d'aborder les questions de disponibilité, de rémunération de formation (déterminante pour les jeunes), de mobilité et d'aire de mobilité, d'égalité ou plutôt d'inégalités hommes-femmes dans les choix d'orientation, les pré-requis d'employabilité et de formation, les niveaux de diplôme, les notions de vérification et de validation de projet... Pour terminer, nous présentons les dispositifs d'orientation en place sur le bassin de Lorient.

*Grâce à un rythme soutenu, des séquences variées, de la place donnée aux échanges et une ambiance conviviale... **une dynamique de groupe s'installe et redonne confiance aux jeunes ».***

Accompagner

L'accès à la qualification, un enjeu majeur de notre intervention, une demande croissante des jeunes

Dans le cadre de ses compétences, le Conseil régional de Bretagne finance et conventionne des parcours de qualification dans les dispositifs collectifs (Programme Bretagne formation, Programme régional supérieur, Formations initiales sanitaires et sociales) mais également par des mesures individuelles (Chèque Formation, Chèque Force). Les Missions Locales en sont les principaux prescripteurs pour les jeunes de moins de 26 ans et le sont exclusivement sur le volet pré-qualifiant du DRIP.

Pôle emploi développe également ses propres dispositifs : les AFC (Action de formation conventionnée) et en lien avec les OPCA, les POE (Préparatoire opérationnelle à l'emploi, collective ou individuelle) pour répondre de manière complémentaire à des besoins de qualification, d'adaptation ou de préqualification des demandeurs d'emploi.

Entrées sur les actions de préqualification et de qualification en 2014

Principales actions	Nbre de situations	Nbre de jeunes	% jeunes sans qualification	% femmes
Conseil régional-État, compétences clefs	66	66	56 %	51 %
PREFOS* DRIP	72	72	38 %	24 %
Autres préqualifications	34	34	24 %	53 %
Conseil régional PRS-PBF* : aides individuelles	160	160	16 %	43 %
Retour en formation initiale et autres qualifications	116	116	10 %	56 %
Alternance-apprentissage	172	169	40 %	37 %
Alternance-contrat de professionnalisation	97	95	11 %	47 %

*PREFOS : Préformation sectorielle PRS : Programme régional des stages PBF : Programme Bretagne formation

Le dispositif régional CAQ : Contrat d'accès à la qualification

Ce contrat est proposé par la Région depuis 2013 pour renforcer la sécurisation des parcours et l'accompagnement. Sur 2013 et 2014, 241 jeunes ont pu bénéficier d'un accompagnement dans ce dispositif (125 jeunes entrés en 2014).

169 jeunes sont sortis du dispositif CAQ :

- 44 % pour entrer en formation qualifiante
- 20 % pour accéder à un emploi
- 8 % pour autre motif d'un commun accord
- 8 % pour fin d'accompagnement
- 4 % pour déménagement
- 16 % pour abandon

POEC (Préparation opérationnelle à l'emploi collective) Animation

Suite à une expérimentation menée en Ille et Vilaine en 2011, et des dispositions législatives et ministérielles, la DDCS du Morbihan a souhaité mettre en œuvre un dispositif d'insertion et de formation dans le champ de l'animation socioculturelle et sportive afin de répondre aux besoins de qualification de jeunes peu ou pas qualifiés.

Plusieurs rencontres en fin d'année 2013 et début 2014, réunissant les financeurs (OPCA, Conseil régional, Pôle emploi), les prescripteurs (Missions Locales du 56, Pôle emploi, Cap emploi) et les prestataires de formation potentiels, ont conduit à élaborer **Passerelle emploi animation 56,** reposant sur l'articulation d'une première formation qualifiante en animation et d'une insertion dans l'emploi. Elle s'appuyait en particulier sur les opportunités que représentaient les emplois d'avenir pour répondre aux nouveaux besoins d'encadrement éducatif que faisaient naître la réforme des rythmes scolaires.

Au terme du processus de préparation avec les différents partenaires et en réponse à l'appel d'offres déposé, l'action POEC Animateurs de loisirs sportifs de 25 places pour le Morbihan a été retenue et confiée à l'organisme IBSA Formation (Institut Breton du sport et de l'animation) basé à ELVEN. Financée par l'OPCA AGEFOS, le Conseil régional et Pôle emploi, la formation de 3 mois ½ visait l'obtention du Certificat de qualification professionnel (CQP) Animateurs(trices) de loisirs sportifs ainsi que les certifications Surveillant de baignade et PSC1.

Du 17 mars au 27 juin, 24 jeunes dont 14 orientés par la Mission Locale se sont engagés sur ce parcours qualifiant.

- **15** jeunes ont été recrutés en emploi d'avenir avec le CQP Animateur de loisirs sportifs. Ils pourront bénéficier au cours du contrat de la formation CQP Animateur périscolaire (ou accès à une qualification supérieure BPJEPS)
- **2** CDD signés
- **1** entrée en formation qualifiante CQP Animateur périscolaire
- **18** CQP validés
- **13** Surveillant de baignade obtenus

Au regard de ces résultats, c'est bien le pari d'un parcours complet d'insertion professionnelle durable qui a été relevé en faveur de jeunes peu ou pas qualifiés, sans perspectives professionnelles. Ces jeunes ont retrouvé dans le cadre de ce parcours original, confiance en soi, motivation, goût de l'effort, sentiment d'utilité sociale, grâce à une pédagogie de la réussite et une forte implication de l'équipe de formation.

Alexandre JEHANNO
22 ans, témoigne de son expérience sur Passerelle Emploi Animation

ZOOM

« Qu'est ce qui vous a conduit à vous porter candidat pour cette action de formation ? *En premier lieu le fait que le diplôme d'animateur soit reconnu par l'État, puis l'intérêt pour le sport, l'enseigner aux enfants et enfin la perspective d'un emploi d'avenir.*

Que retenez-vous de l'action ? *Les infrastructures d'IBSA Formation, mais également la densité du programme, avec des grosses journées d'animation auprès des enfants en lien avec les écoles et la découverte des sports. Les relations avec l'équipe d'IBSA étaient très bonnes, et à partir du moment où nous étions impliqués, ils ont tout fait pour nous aider, notamment dans la recherche de stages. La formation m'a permis de me rassurer sur mes capacités et au bout de 3 mois j'ai obtenu mon CQP, mon surveillant de baignade et j'ai réussi à décrocher un emploi d'avenir juste à la sortie.*

Quelles opportunités de formation vous donne l'emploi d'avenir ? *On m'a proposé d'engager un CQP Animateur Périscolaire dès la première année mais j'ai préféré ne pas enchainer les formations et acquérir de l'expérience sur mon poste. Je vise néanmoins un BPJEPS Activités pour tous, durant la seconde année.*

Un avis global sur le dispositif ? *Je suis vraiment heureux d'avoir autant de reconnaissance au bout de 3 mois de formation en partant de presque rien et d'avoir les diplômes et l'emploi d'avenir de 3 ans. Cela va me permettre d'approfondir mes connaissances en animation, me former et obtenir à terme un BPJEPS.*

Soutenir l'accès à l'emploi

La mise en réseau au service du développement de l'emploi

« Accompagner, c'est faire vivre une conception de la personne : une personne reliée aux autres, sociale, solidaire, susceptible de donner son appui et de bénéficier de soutiens. Ce qui la protège de la solitude et lui permet de contribuer à sa mesure pour faire "société". »

Extraits du manifeste du collectif KELVOA initié par André CHAUVET : « Pour une philosophie et une éthique de l'accompagnement »

Ancrée dans la réalité économique et sociale de son territoire et souhaitant agir au plus près des réseaux d'accès à l'emploi, la Mission Locale poursuit ses efforts d'innovation et d'adaptation afin d'améliorer la connexion entre les jeunes et les entreprises. Démultiplier les opportunités de rencontres entre les entreprises et les jeunes constitue un axe de développement essentiel pour développer notre offre de services.
C'est dans cette dynamique que nous avons décidé de créer un nouvel espace d'accueil et de travail collaboratif, l'Espace emploi numérique.

Près d'un jeune sur deux
accueilli dans l'année a accédé à une situation d'emploi ou d'alternance

	Femmes	Hommes	Total situations	Jeunes concernés
Contrat en alternance	**109**	**160**	**269**	**264**
Contrats d'apprentissage	62	110	172	169
Contrats de professionnalisation	47	50	97	95
Emploi	**1 048**	**1 079**	**2 127**	**1 623**
Contrats de + de 6 mois	312	290	602	594
Contrats de - de 6 mois	736	789	1 525	1 129
- dont CDI (EAV en CDI inclus)	74	106	180	176
- dont emplois d'avenir	112	113	225	223
- dont contrats aidés (hors EAV)	48	56	104	103
TOTAL	**1 157**	**1 239**	**2 396**	**1 887**

L'Espace emploi numérique : un espace d'accueil convivial en libre accès

Installé dans les locaux de Lorient centre au 44 avenue de la Marne, l'EEN est un espace d'accueil en libre accès, dédié à la consultation et à des travaux en ateliers thématiques sur la recherche d'emploi. Chaque après-midi de 14 h à 17 h, une animatrice et un(e) conseiller(ère) emploi sont présents pour accueillir et conseiller les jeunes. L'aménagement favorise à la fois la consultation individuelle mais aussi les échanges en petits collectifs.
L'objectif est de faciliter et d'accompagner la recherche d'offres d'emploi et de susciter l'échange de pratiques et de conseils sur la recherche d'emploi avec des conseillers et des recruteurs.

Les sujets abordés sont le CV, la lettre de motivation, la recherche d'offres sur internet et les réseaux sociaux, les entretiens d'embauche, l'inscription et le suivi de son dossier à Pôle Emploi. Chaque jour, Marie, l'animatrice de l'EEN, affiche des offres d'emploi, de contrats en alternance ou d'emplois saisonniers. Les intervenants de l'équipe emploi apportent également aux jeunes un soutien dans l'utilisation de l'outil numérique.

8 postes informatiques et de la documentation sont mis à disposition

Près de **1 300** jeunes fréquentent l'espace emploi depuis son ouverture en juin 2014

- **738** jeunes ont fréquenté l'espace emploi entre juin et décembre 2014
- **65** % ont un niveau 4 ou 5
- **10** % un niveau 3 ou supérieur
- **25** % n'ont aucune qualification
- **Un jeune sur 2** réside sur Lorient

Pourquoi un espace emploi numérique ?

Les médias sociaux changent le rapport au marché du travail, de nouvelles pratiques émergent tant du côté des recruteurs que du côté des jeunes chercheurs d'emploi (télécandidature, veille des recruteurs sur l'e-réputation).
Aider les jeunes à maîtriser les outils numériques va améliorer leur capacité d'accéder à l'emploi : maîtriser leur e-réputation, se construire une identité numérique professionnelle et valorisable dans leur démarche de recherche d'emploi.
Il est important de repérer les jeunes ne maîtrisant pas correctement les outils numériques et de les orienter vers les partenaires compétents.

Secteurs d'activité recherchés par les jeunes

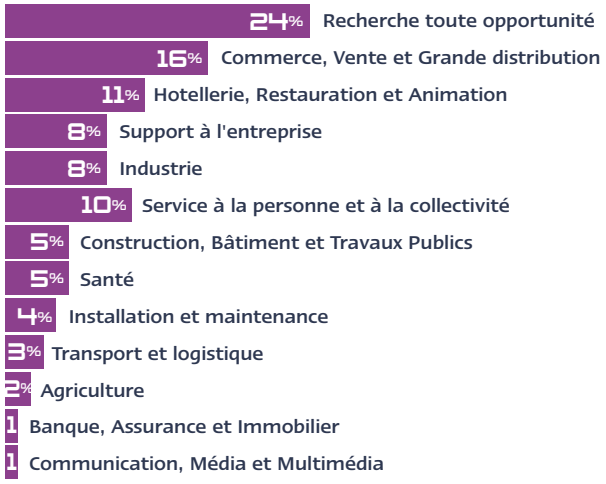

17% des demandes concerne l'alternance

Soutenir l'accès à l'emploi

DES ATELIERS ET DES INITIATIVES DIVERSES POUR DYNAMISER LES DÉMARCHES DE RECHERCHE D'EMPLOI DES JEUNES ET FAVORISER LE RAPPROCHEMENT AVEC LES EMPLOYEURS

« Les Rendez-vous de l'Espace emploi numérique »
(exemple de novembre 2014)

03/11 *ATELIER*
« Découverte du marché du travail »

04/11 *ATELIER*
« Optimiser son inscription en agence intérim », animé par Laurent Geray de A2i

06/11 *VISITE*
du centre de tri de la Poste de Lorient

18/11 *ATELIER*
« Préparation au recrutement »

19/11 *ATELIER*
« Web 2.0 » animé par Yvonnig Le Mer, de Neo Conseil et formation

20/11 *JOB CAFÉ*
à Hennebont avec Le Relais du Homard, Manpower et l'EHPAD de Ster Glaz

25/11 *ATELIER*
« Préparation au recrutement »

27/11 *INFORMATION COLLECTIVE*
de recrutement par Adecco pour les entreprises Bigard et Capitaine Houat

28/11 *FORUM*
« En route pour le monde » (Mobilité internationale)

Des entreprises locales engagées au cœur du processus d'accompagnement

720 entreprises en contact avec la Mission locale. 20 % de nouvelles entreprises par rapport à 2013 et 40 % d'augmentation des services en lien avec les entreprises. Cette évolution est principalement liée à l'augmentation des offres d'emploi collectées.

De nombreux dirigeants et responsables de ressources humaines ont choisi d'intervenir à nos côtés pour aider les jeunes à réussir leur entrée dans le monde du travail.

Témoignage d'Arnaud et Nathalie BEAUVAIS :

« Il est essentiel pour nous de transmettre notre passion et nos connaissances aux jeunes qui s'intéressent à nos métiers. Les synergies créées avec la Mission Locale et l'étroite collaboration débutée depuis plus de 20 ans, ont grandement favorisé les échanges avec les jeunes, par ailleurs bénéfiques pour eux comme pour nous. Un coup de pouce dans un parcours peut engendrer de belles réussites ! »

L'ÉQUIPE EMPLOI : ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES JEUNES EN PARCOURS EMPLOI

6 personnes en charge de l'accueil et de l'accompagnement, à mi-temps sur le développement du réseau entreprises : deux conseillères et un conseiller emploi, une conseillère chargée des relations entreprises, une chargée d'animation et médiatrice numérique, une conseillère Pôle emploi détachée à la Mission Locale (absente de la photo).

RENCONTRER ET CONSEILLER DES JEUNES, PROMOUVOIR LES MÉTIERS ET LES ENTREPRISES LOCALES

45 employeurs se sont mobilisés sur les actions de l'Espace emploi en 2014 dans le cadre d'ateliers de préparation au recrutement, de rencontres de l'alternance, de jobs cafés ou d'informations collectives sur les recrutements.

Soutenir l'accès à l'emploi

PARRAINER DES JEUNES EN RECHERCHE D'EMPLOI : UNE MOBILISATION EXCEPTIONNELLE SUR LE PAYS DE LORIENT

120 entreprises composent le réseau de parrainage et de l'action Kart'Emploi. Cela représente 140 parrains et marraines aux origines professionnelles très diversifiées, dont 23 sont retraités et membres d'associations de bénévoles (Agir abcd, ECTI) ou intervenants à titre personnel. Le dispositif bénéficie du soutien de deux clubs d'entreprises : le Centre des Jeunes Dirigeants, partenaire historique de la Mission Locale (depuis 1997) et le Club K, club d'entreprises partenaires du Festival Interceltique.

- **18 nouveaux membres**, responsables ou chefs d'entreprises ont intégré le réseau en 2014.
- **151 jeunes ont été parrainés** par ces professionnels dont 95 ont démarré leur parrainage en 2014.
- Sur les 95 jeunes entrés dans le parrainage en 2014, **69 soit 72 % d'entre eux ont démarré une situation d'emploi, de formation ou réalisé un stage en entreprise.**

LES RENCONTRES DE L'ALTERNANCE

3 rencontres ont été organisées en juin 2014 dans les locaux de l'Espace emploi en partenariat avec les organismes de formation et les CFA sur les thématiques suivantes :

- L'Industrie métallurgique, le Bâtiment et les Travaux publics,
- L'Hôtellerie Restauration, les métiers de Bouche et le Nettoyage.

- **108 jeunes participants,** trois branches professionnelles et 15 organismes de formation

RECRUTER DES JEUNES : LES EMPLOIS D'AVENIR

339 jeunes sont en emploi d'avenir au 31 décembre 2014.
Durant l'année, nous avons mis en œuvre 210 conventions, soit 172 conventions initiales et 38 renouvellements (objectif de 195).

Les renouvellements portent sur une durée de 1 an pour 32 contrats et 2 ans pour 6 contrats. Les employeurs concernés :

- Associations : 12 contrats
- Collectivités : 11 contrats
- Secteur marchand : 4 contrats
- Etablissements sanitaires publics : 5 contrats
- Etablissements médico-sociaux : 5 contrats
- Bailleurs sociaux : 1 contrat

- **89 % des jeunes recrutés** en emploi d'avenir ne sont pas titulaires du baccalauréat et 30 % n'ont aucun diplôme.
- **Près de 22 % résident dans un quartier prioritaire**, soit 74 jeunes.
- **Avec près de 72 % des recrutements,** les employeurs du secteur non marchand sont les plus concernés (associations, collectivités territoriales, bailleurs sociaux...). Notons que le CDI est privilégié dans le secteur marchand avec un engagement des employeurs de faire accéder les jeunes à des formations qualifiantes.

Mourdi MAHALADI, aide-kinésithérapeute au Centre de rééducation fonctionnelle de Kerpape

Des secteurs d'activité et des métiers variés

Les métiers exercés par les jeunes recrutés en emploi d'avenir dans le secteur non marchand sont principalement ceux des services à la personne et à la collectivité. On retrouve notamment les agents d'accueil et personnels administratifs, les agents de Service Hospitaliers (ASH), les ASEM, les agents polyvalents de maintenance et les agents d'entretien des espaces verts.
Il est intéressant de souligner le nombre de contrats signés dans les métiers de l'animation. En effet, 46 jeunes sont actuellement en EAV sur des postes d'animateurs, en lien notamment, avec les temps d'activités périscolaires.

34 % des contrats sont signés dans le cadre d'un CDI

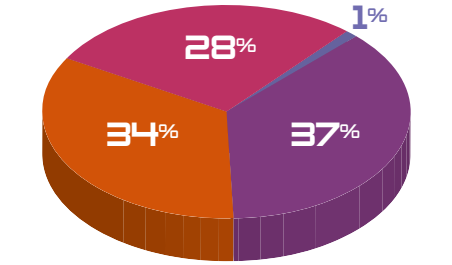

L'accès à la qualification durant les parcours emplois d'avenir

Nous constatons que les actions d'adaptation au poste de travail ou de développement de compétences se mettent en œuvre dès la première année. Les formations qualifiantes sont programmées plus fréquemment sur la 2e ou 3e année.
Concernant les formations qualifiantes déjà mises en œuvre :

- **79 % délivrent une certification de niveau V ou supérieur.**
- **57 % des jeunes** préparent une formation de niveau V et 20 % de niveau IV.
- **40 % des jeunes non qualifiés** ont un engagement de formation qualifiante à ce jour.
- **57 formations qualifiantes** sont prévues par les employeurs.

Innover et expérimenter

L'étude « Jeunes accompagnés », une collaboration Mission Locale/AudéLor

Cette étude est née de la volonté de la Mission Locale d'avoir une connaissance approfondie de la trajectoire d'insertion des jeunes. Elle s'est inscrite dans le cadre d'une convention signée entre la Mission Locale et AudéLor et s'attache en particulier à mieux connaître les parcours d'insertion des jeunes mais aussi leurs perceptions et leurs besoins d'appui et d'accompagnement.

Méthodologie

L'ÉTUDE S'EST DÉROULÉE EN DEUX TEMPS :

1/Une enquête quantitative réalisée en 2013, associée à une mise en perspective de données de cadrage complémentaires sur les jeunes du pays de Lorient ou sur les principaux enseignements d'enquêtes nationales.

2/Une enquête qualitative auprès de 4 groupes de jeunes en 2014.

196
jeunes enquêtés

Le questionnaire a été élaboré en partenariat entre la Mission Locale et AudéLor. L'enquête a été réalisée par AudéLor, par téléphone en journée, entre octobre 2013 et janvier 2014.

Le fichier source comprenait 1 306 jeunes accompagnés par la Mission Locale en 2011. 196 jeunes ont été enquêtés, soit 15 % du fichier. Cet échantillon a permis d'obtenir des résultats solides. Les résultats des tris à plats (réponses pour l'ensemble des interviewés aux questions) ont été stabilisés dès l'atteinte des 10 % d'enquêtés (130 questionnaires passés). L'intervalle de confiance est de 7 (pour des réponses à 50 %), avec un degré de certitude de 95 %. C'est-à-dire que lorsque l'échantillon a répondu [A] à 50 %, il y a 95 % de chances que les réponses pour [A] soient comprises entre 43 % et 57 %.

La passation s'est réalisée sous un mode aléatoire (1 appel toutes les 5 lignes) pour les 130 premiers questionnaires. Cette méthode a été complétée par celle des quotas pour les 66 derniers questionnaires afin d'avoir un échantillon plus représentatif du fichier source, notamment en termes de niveau de formation de l'année de référence (2011).

La répartition entre femmes (52 %) et hommes (48 %) dans les jeunes enquêtés correspond de façon satisfaisante au fichier global de la Mission Locale.

L'enquête qualitative, organisée entre novembre et décembre 2014, s'est déroulée sur 4 sessions de 2 heures. Chaque groupe était animé par un binôme AudéLor/ Mission Locale et composé de 7 à 15 jeunes.

3 thématiques ont été abordées (2 par groupe) :

- **De l'orientation à l'accès à l'emploi**
- **La vie professionnelle**
- **La vie quotidienne**

La méthode Metaplan, que nous avons retenu pour conduire les focus groupes, a permis de visualiser les discussions en rendant visible pour le groupe toutes les contributions importantes de la discussion, de les retenir, de les classer et de les regrouper. Les nombreuses interactions, fructueuses et vivantes, ont offert un vrai débat entre les participants.

Globalement, la forte implication de l'ensemble des jeunes a abouti à des résultats soutenus par tous.

Les 7 enseignements de l'étude

- **Un marché du travail difficile, une inquiétude vis-à-vis de l'avenir**
- **Des revenus faibles, un besoin d'aide financière**
- **Un impact net du niveau de formation, une priorité à accorder aux moins diplômés**
- **Un souhait de réorientation et de formation jugé difficile à satisfaire**
- **Une réelle valeur travail, une demande de stages et de contacts avec les employeurs**
- **Une forte satisfaction vis-à-vis de la Mission Locale, un besoin d'accompagnement**
- **Un appui de la famille et des amis, une demande de collectif**

Groupe de travail

AudéLor :
Gilles POUPARD
Rozenn FERREC

Mission Locale :
Fabienne CANUT, Yann KERVIEL
Alix QUERIC (stagiaire)

La synthèse ainsi que la version complète de l'analyse des questionnaires sont disponibles auprès du service Communication-Observatoire de la Mission Locale, ou en téléchargement sur le site web **www.mllorient.org**

Qui sommes-nous ?

39

salarié(e)s en 2014

31 CDI (21 femmes et 10 hommes)
8 CDD (7 femmes et 1 homme)

dont 2 salariés en contrat emploi d'avenir
et 4 salariées en contrat unique d'insertion

42 ans
âge moyen

10 ans
ancienneté moyenne

Évolution du nombre de salarié(e)s

Répartition par emploi repère (CCNML) des salarié(e)s
(en équivalent temps plein)

	Femmes	Hommes	TOTAL	%
GESTION				
Assistante administrative	1,89	-	1,89	10 %
Assistante de gestion	0,80	-	0,80	
Assistante de direction	1	-	1	
INFORMATION COMMUNICATION				
Chargée d'animation	1	-	1	5 %
Chargé de projet	-	1	1	
INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE				
Chargé(e) d'accueil	3	1	4	77 %
Conseiller(ère) de niveau 1	4,89	-	4,89	
Conseiller(ère) de niveau 2	7,84	5	12,84	
Conseiller(ère)/ Responsable de site	2	2	4	
Chargé(e) de projet	3	1	4	
ENCADREMENT				
Responsable de secteur	-	1	1	8 %
Directrice Adjointe	1	-	1	
Directrice	1	-	1	
TOTAL	27,41	11	38,41	100%

En 2014, nous avons accueilli :

- **4 stagiaires** pour 796,25 heures de formation
- **2 demandeuses d'emploi** (105 heures au total) en « évaluation en milieu de travail »

80 %
des salarié(e)s ont suivi une formation en 2014
(pour un total de 1 791 heures de formation)

Autres personnels

Sans remboursement de la Mission Locale

- Une conseillère (80 %) mise à disposition par Pôle emploi
- Une conseillère (10 %) mise à disposition par la PJJ
- Une monitrice éducatrice (10 %) affectée à l'accueil de jour par le CCAS de Lorient

Remboursement assuré par la Mission Locale

- Une secrétaire (80 %) détachée de la Mairie de Lanester pour l'antenne
- Un secrétariat partagé au réseau emploi de Plœmeur

Qui sommes-nous ?

L'équipe de la Mission Locale en juin 2015

Les membres du conseil d'administration

COLLÈGE N°1 : LES ÉLUS	
LE VOUËDEC Dominique	Président de la Mission Locale Vice-président de Lorient Agglomération
BALLASTER Françoise	Adjointe au maire de Guidel (suppléante)
BALSSA Caroline	Adjointe au Maire d'Hennebont
BOULARD Joël	Adjoint au Maire de Riantec
DAGORNE Michel	Maire de Gestel
DUPONT Téaki	Adjointe au Maire de Plœmeur
FLÉGEAU Pascal	Conseiller municipal de Lanester
GEOURJON Marc	Adjointe au Maire de Locmiquélic
GILLES Daniel	Conseiller régional
GOURDEN Jean-Pierre	Maire de Nostang, Vice-Président de la CCBO
LE GALLIC Agathe	Adjointe au Maire de Lorient
LE GUEN Haude	Conseiller régional
LE OUÉ Pascale	Conseillère municipale de Caudan (suppléante)
LOAS Ronan	Maire de Plœmeur
MARETTE Nadège	Conseillère municipale de Languidic (suppléante)
MELIN Brigitte	Conseillère départementale
MEUNIER Gwénola	Ajointe au Maire de Port-Louis
NICOLAZO Alain	Maire d'Inzinzac-Lochrist
RIO Marie-Pierre	Conseillère municipale déléguée (suppléante) d'Inzinzac-Lochrist

COLLÈGE N°2 : ÉTAT	
CARRÉE Hervé	Directeur territorial PJJ Finistère-Morbihan
ÉVAIN Gaëlle	Directrice du Pôle emploi Lorient Marine
GUÉGUEN Bernard	Directeur de l'Unité Territoriale du Morbihan DIRECCTE Bretagne
LE DAIN Anne	Directrice du CIO de Lorient
MARCILLAUD Thierry	Directrice adjointe de la DDCS du Morbihan
MOLINS Régine	Conseillère formation continue GRETA Bretagne Sud
TREFFEL JEAN-FRANCIS	Sous-Préfet de Lorient

COLLÈGE N°3 : REPRÉSENTANTS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES/ PARTENAIRES SOCIAUX	
CHOPARD Marie-Pierre	Directrice du GEIQ BTP 56
DILAS Guillaume	Responsable délégation Morbihan UIMM 35-56
HANGOUET Bernard	Conseiller d'orientation Chambre des Métiers de Vannes
LE FLOC'H Roland	Président d'ALESI
LE VAILLANT Aude	Secrétaire générale de la FFB du Morbihan
LEAUSTIC Philippe	Secrétaire départemental adjoint du FSU Morbihan
MAHÉ Pascal	Directeur d'ELAN
THÉPAUT Jean-Marc	Secrétaire interprofessionnel départemental CFDT Morbihan

COLLÈGE N°4 : ASSOCIATIONS OU ORGANISMES CONCOURRANT À L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES OU PERSONNES QUALIFIÉES	
BECKER Annie	Présidente du BIJ de Lorient
BÉNÉVENT Nathalie	Directrice du centre AFPA de Lorient
BOUYER Francois	Directeur de l'IBEP Lorient
GUILLO Jean-Michel	Responsable du dispositif prévention sociale de la Sauvegarde 56
HIRRIEN Loïc	Directeur d'Agora Services
LE CREN Daniel	Président de l'Université Sociale
LESNE Patrick	Président de l'association Défis
PFEIFER Brigitte	Personne qualifiée
POITEVIN Nadine	Directrice du CFA de la ville de Lorient
SOLARO Jean-Paul	Personne qualifiée

Les bilans territoires

Site de Lorient
36
Site du Littoral
38
Site de Lanester
40
Site d'Hennebont
42
Site de Plouay
44
Site de Riantec
46
Site de la CCBBO
48

Les bilans territoires
Site de Lorient

6
communes couvertes :
Cléguer, Groix, Larmor-Plage,
Lorient, Pont-Scorff, Quéven

4
sites d'accueil :
Lorient centre,
Maison pour tous de Kervénanec,
Centre social de Keryado,
Maison de quartier de Bois du Château

2116
jeunes accueillis
dans l'année
(dont 864 primo-accueillis)

Répartition par genre

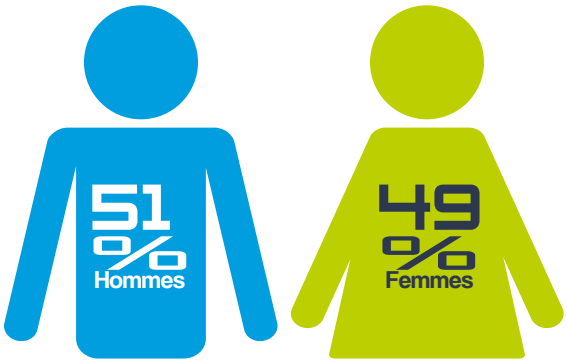

Évolution sur les 4 dernières années

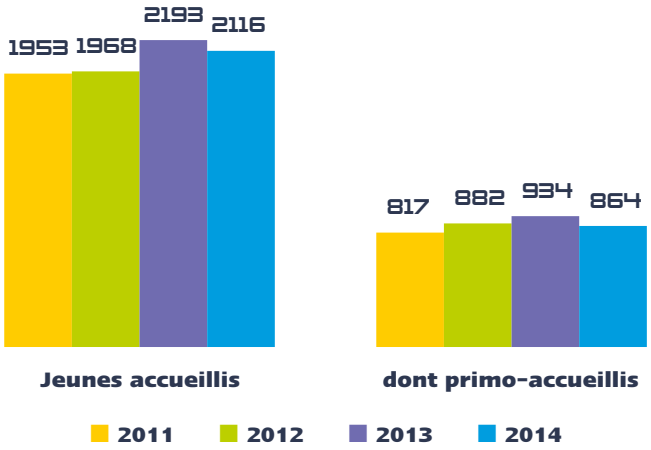

Répartition par commune

Communes	Jeunes accueillis	dont primo-accueillis
CLÉGUER	32	15
GROIX	8	5
LARMOR-PLAGE	48	34
LORIENT	1802	746
PONT-SCORFF	41	20
QUÉVEN	114	44
Somme	2116	864

Répartition par âge

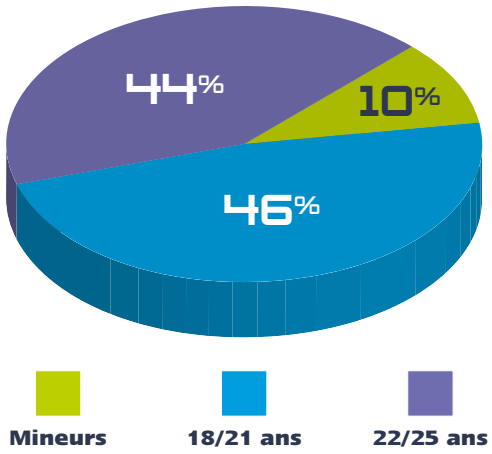

Répartition par niveau et genre

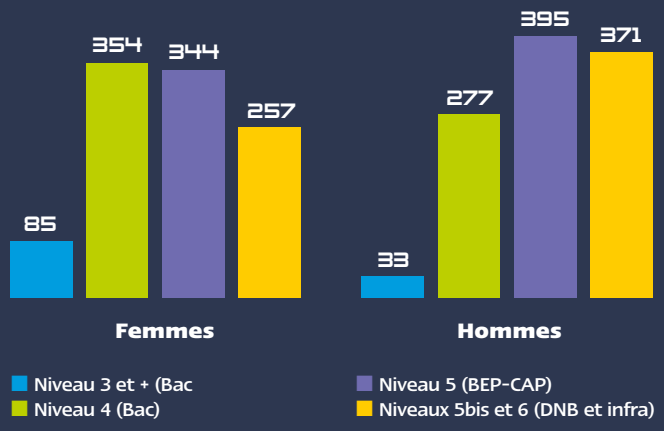

Entrées en situation

Catégorie	Situations	%	Jeunes
Emploi	1 090	55,2%	840
Contrat en alternance	143	7,2%	140
Formation	476	24,1%	429
Immersion en entreprise	192	9,7%	161
Dispositifs Éducation Nationale	73	3,7%	70
Totaux	1 974	100%	1342

Les bilans territoires
Site du Littoral

3
communes couvertes :
Gestel, Guidel, Plœmeur

2
sites d'accueil :
Point information jeunesse de Guidel,
Réseau emploi de Plœmeur

391
jeunes accueillis dans l'année
(dont 170 primo-accueillis)

Répartition par genre

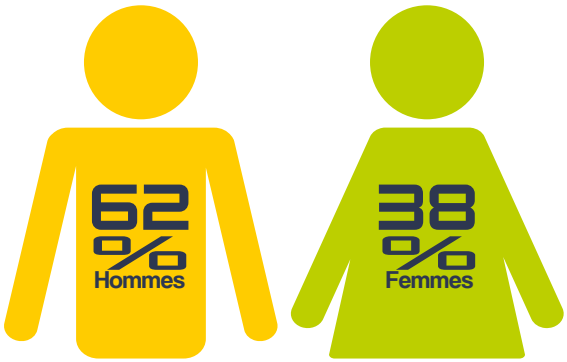

Évolution sur les 4 dernières années

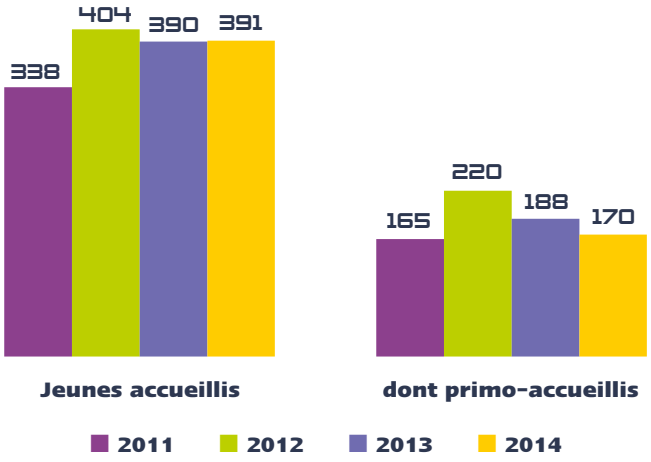

Répartition par commune

Communes	Jeunes accueillis	dont primo-accueillis
GESTEL	43	21
GUIDEL	130	57
PLŒMEUR	218	92
Somme	391	170

Répartition par âge

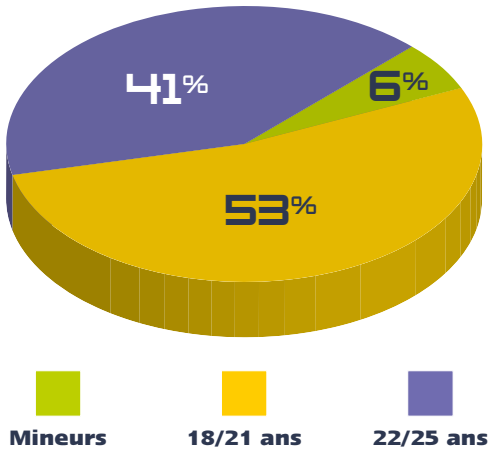

Répartition par niveau et genre

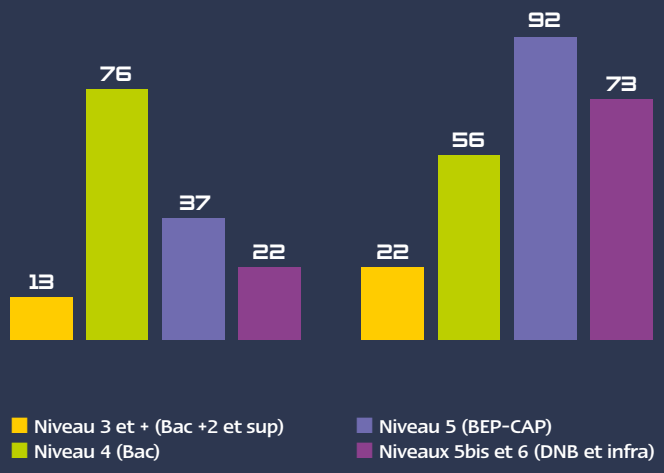

Entrées en situation

Catégorie	Situations	%	Jeunes
Emploi	226	60,1%	169
Contrat en alternance	24	6,4%	23
Formation	78	20,7%	70
Immersion en entreprise	30	8%	27
Dispositifs Éducation Nationale	18	4,8%	18
Totaux	376	100%	258

Les bilans territoires
Site de Lanester

638

jeunes accueillis dans l'année

(dont 212 primo-accueillis)

2

communes couvertes :
Caudan, Lanester

1

site d'accueil :
L'esKale à Lanester

Répartition par genre

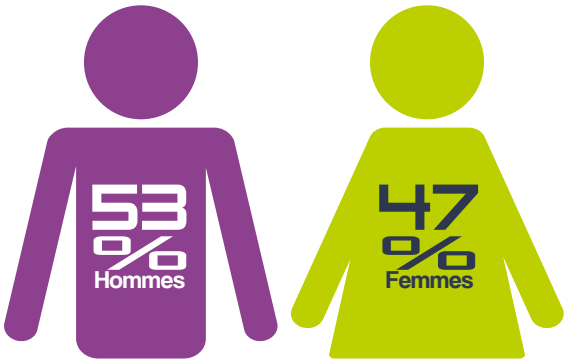

Évolution sur les 4 dernières années

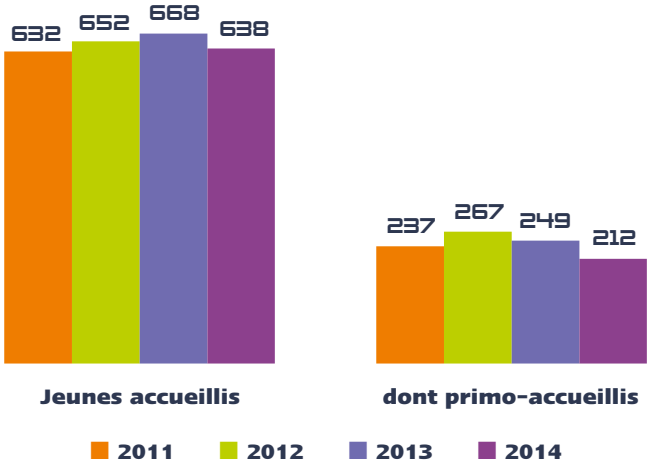

Répartition par commune

Communes	Jeunes accueillis	dont primo-accueillis
CAUDAN	93	35
LANESTER	545	177
Somme	638	212

Répartition par âge

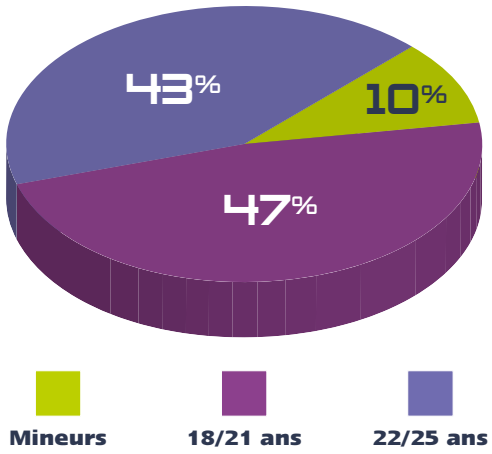

Répartition par niveau et genre

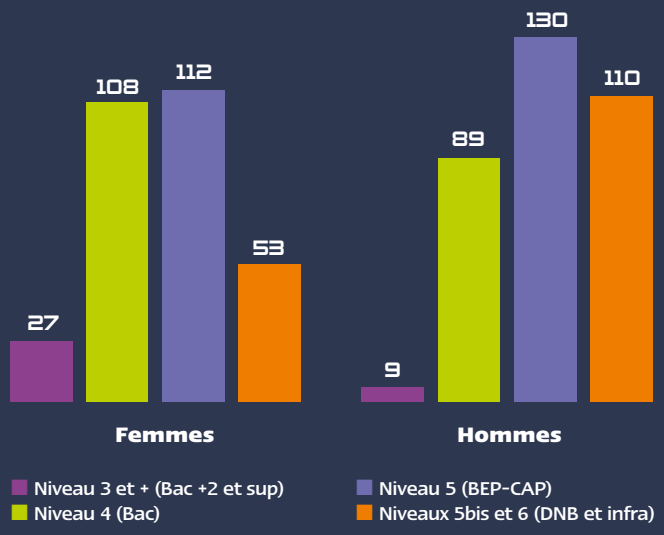

Entrées en situation

Catégorie	Situations	%	Jeunes
Emploi	378	60,3%	290
Contrat en alternance	44	7%	44
Formation	133	21,2%	121
Immersion en entreprise	53	8,5%	43
Dispositifs Éducation Nationale	19	3%	18
Totaux	627	100%	436

Les bilans territoires
Site d'Hennebont

545

jeunes accueillis dans l'année

(dont 242 primo-accueillis)

4

communes couvertes :
Brandérion, Hennebont, Inzinzac-Lochrist, Languidic

1

site d'accueil :
Centre socio-culturel d'Hennebont

Répartition par genre

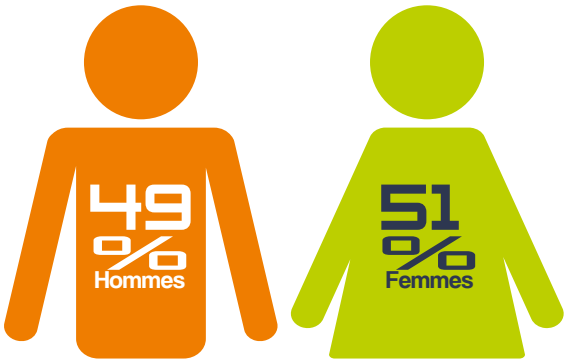

Évolution sur les 4 dernières années

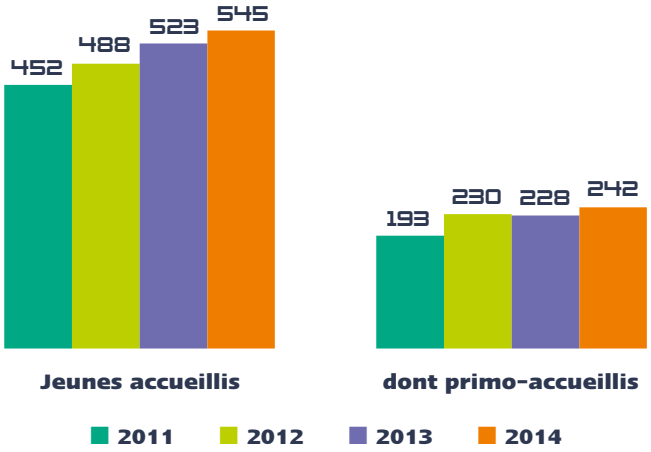

Répartition par commune

Communes	Jeunes accueillis	dont primo-accueillis
BRANDÉRION	13	5
HENNEBONT	344	144
INZINZAC-LOCHRIST	98	40
LANGUIDIC	90	53
Somme	545	242

Répartition par âge

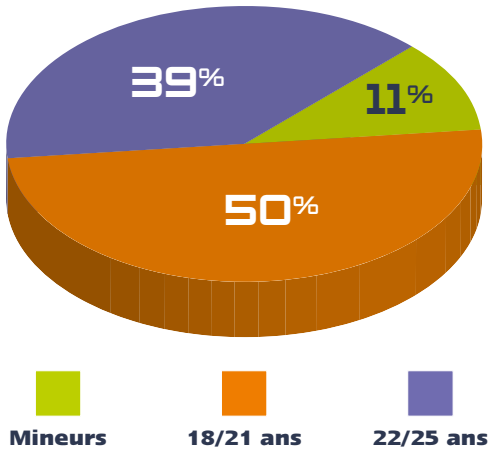

Répartition par niveau et genre

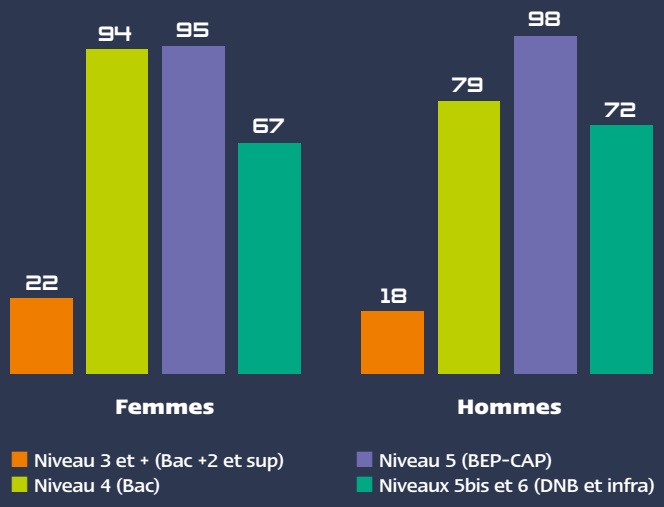

Entrées en situation

Catégorie	Situations	%	Jeunes
Emploi	275	56,7%	206
Contrat en alternance	38	7,8%	36
Formation	130	26,8%	114
Immersion en entreprise	29	6%	28
Dispositifs Éducation Nationale	13	2,7%	13
Totaux	485	100%	341

Les bilans territoires
Site de Plouay

128

jeunes accueillis dans l'année

(dont 60 primo-accueillis)

6

communes couvertes :
Bubry, Calan, Inguiniel, Lanvaudan, Plouay, Quistinic

1

site d'accueil :
CCAF de Plouay

Répartition par genre

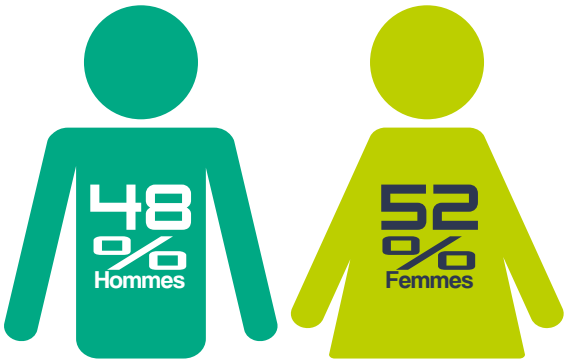

Évolution sur les 4 dernières années

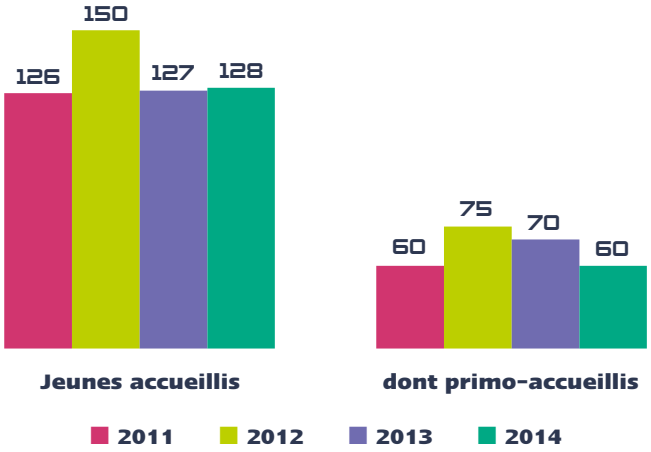

Répartition par commune

Communes	Jeunes accueillis	dont primo-accueillis
BUBRY	11	6
CALAN	11	6
INGUINIEL	20	13
LANVAUDAN	5	2
PLOUAY	67	28
QUISTINIC	14	5
Somme	128	60

Répartition par âge

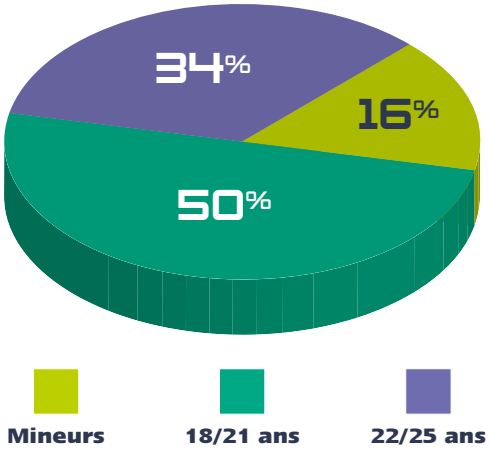

Répartition par niveau et genre

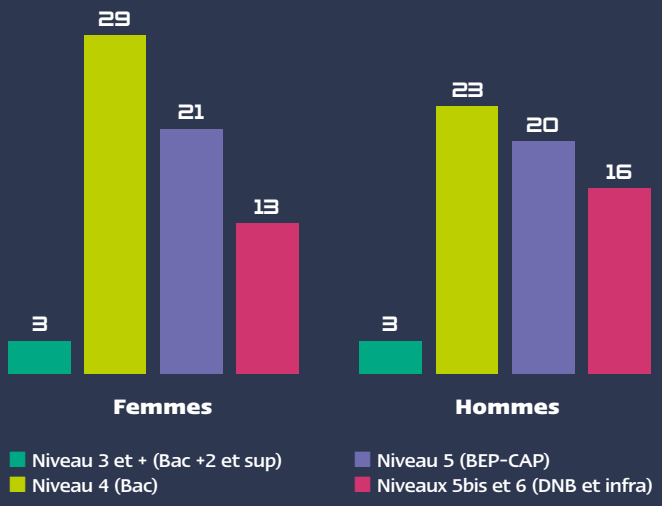

Entrées en situation

Catégorie	Situations	%	Jeunes
Emploi	69	59%	51
Contrat en alternance	17	14,5%	17
Formation	21	17,9%	21
Immersion en entreprise	5	4,3%	4
Dispositifs Éducation Nationale	5	4,3%	5
Totaux	117	100%	84

Les bilans territoires
Site de Riantec

4
communes couvertes :
Gâvres, Locmiquélic,
Port-Louis, Riantec

1
site d'accueil :
EREF de Riantec

197
jeunes accueillis
dans l'année
(dont 74 primo-accueillis)

Répartition par genre

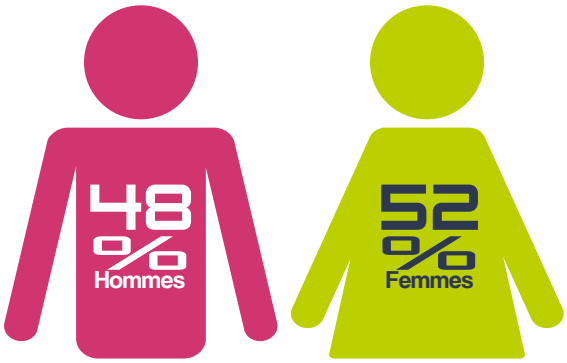

Évolution sur les 4 dernières années

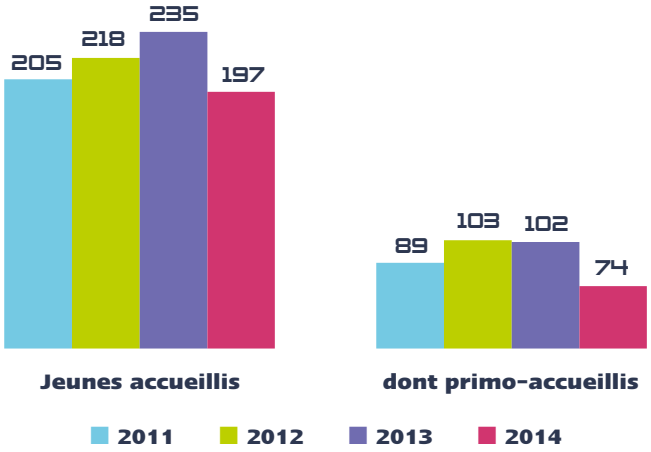

Répartition par commune

Communes	Jeunes accueillis	dont primo-accueillis
GÂVRES	10	4
LOCMIQUELIC	68	28
PORT-LOUIS	41	13
RIANTEC	78	29
Somme	197	74

Répartition par âge

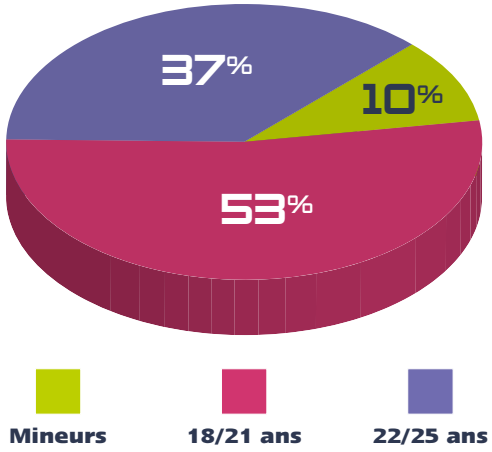

Répartition par niveau et genre

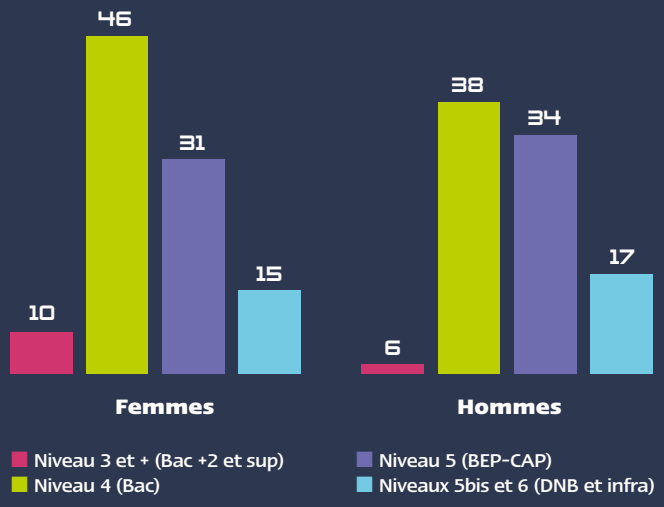

Entrées en situation

Catégorie	Situations	%	Jeunes
Emploi	89	56,7%	76
Contrat en alternance	12	7,6%	12
Formation	49	31,2%	42
Immersion en entreprise	4	2,5%	4
Dispositifs Éducation Nationale	3	1,9%	3
Totaux	157	100%	122

Les bilans territoires
Site de la CCBBO

5
communes couvertes :
Kervignac, Merlevenez, Nostang, Plouhinec, Sainte-Hélène

1
site d'accueil :
Maison des communes de Merlevenez

160
jeunes accueillis dans l'année
(dont 73 primo-accueillis)

Répartition par genre

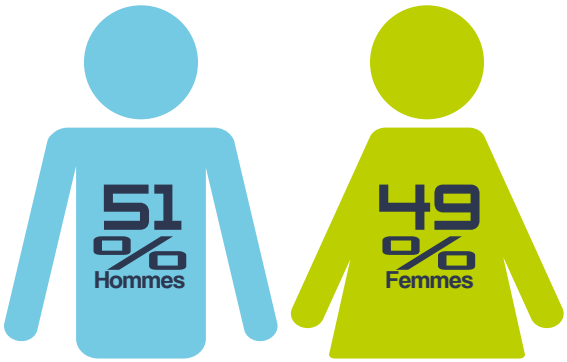

Évolution sur les 4 dernières années

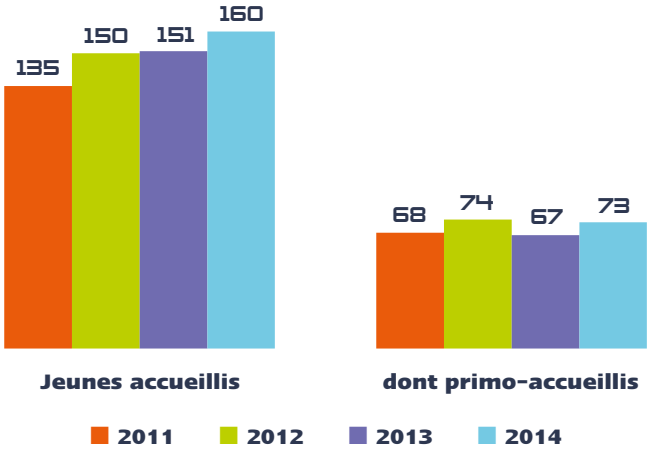

Répartition par commune

Communes	Jeunes accueillis	dont primo-accueillis
KERVIGNAC	64	28
MERLEVENEZ	34	14
NOSTANG	16	7
PLOUHINEC	37	20
SAINTE-HÉLÈNE	9	4
Somme	160	73

Répartition par âge

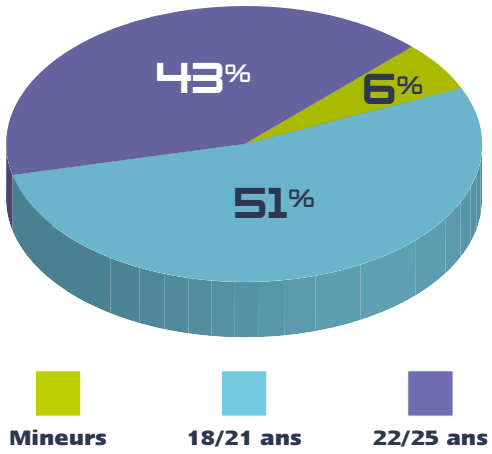

Répartition par niveau et genre

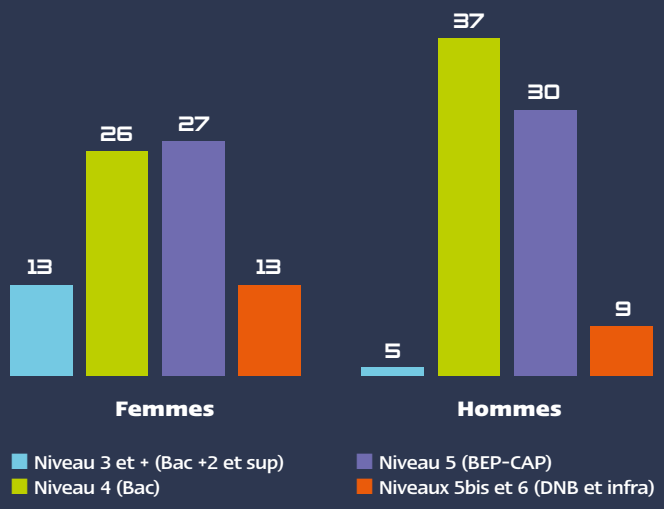

Entrées en situation

Catégorie	Situations	%	Jeunes
Emploi	147	68,4%	102
Contrat en alternance	16	7,4%	16
Formation	33	15,3%	28
Immersion en entreprise	14	6,5%	12
Dispositifs Éducation Nationale	5	2,3%	5
Totaux	215	100%	135

Les comptes

charges 2014

	Réalisé 2013	%	Réalisé 2014	%
Achats	**32 826**	**1,37%**	**25 516**	**1,08%**
Énergie (électricité, combustibles, fuel...)	10 454		8 655	
Fournitures administratives	9 355		7 810	
Matériels, petits équipements	4 775		4 997	
Frais de duplication et de communication	8 242		4 054	
Services extérieurs	**61 025**	**2,55%**	**60 729**	**2,57%**
Charges locatives	5 175		3 850	
Entretien et maintenance (dont redevance Parcours 3)	44 898		45 445	
Assurances	6 571		6 626	
Documentation	4 381		4 808	
Autres services extérieurs	**156 225**	**6,52%**	**204 419**	**8,64%**
Remunérations d'intermédiaires et honoraires	83 641		119 236	
Publications	621		491	
Déplacements	24 805		25 854	
Missions et réceptions	20 874		29 654	
Frais postaux et télécommunication/internet	19 923		22 010	
Concours divers	6 361		7 173	
Impôts et taxes	**136 927**	**5,71%**	**110 084**	**4,65%**
Taxe sur salaires	96 456		74 038	
Participation à la formation professionnelle continue	30 106		26 692	
Participation à l'effort de construction	4 482		4 036	
Taxes et redevances diverses	5 884		5 319	
Charges de personnel	**1 561 643**	**65,17%**	**1 515 628**	**64,05%**
Rémunération du personnel	1 064 353		1 052 426	
Charges patronales	492 992		458 391	
Médecine du travail	4 297		4 810	
Autres charges de personnel	62 387	2,60%	45 850	1,94%
TOTAL DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**2 011 033**	**83,93%**	**1 962 225**	**82,92%**
Fonds gérés pour compte d'autrui (enveloppe jeunes)	**266 427**	**11,12%**	**193 351**	**8,17%**
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**2 277 460**	**95,05%**	**2 155 576**	**91,09%**
Autres charges de gestion courante	**1 109**	**0,05%**	**363**	**0,02%**
Charges financières	**3 501**	**0,15%**	**3 609**	**0,15%**
Charges exceptionnelles	**1 239**	**0,05%**	**2 713**	**0,11%**
Dotations de l'exercice	**25 245**	**1,05%**	**63 117**	**2,67%**
TOTAL CHARGES	**2 308 554**		**2 225 377**	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	**0**		**36 558**	**1,54%**
Excédent	0		14 526	0,61%
TOTAL COMPTE RÉSULTAT	**2 308 554**		**2 276 461**	
Évaluation des contributions volontaires en nature				
Apports de biens et services des communes	43 793		40 334	
Apports de personnel mis à disposition par Pôle emploi	38 587		43 545	
Apports de personnel mis à disposition par la PJJ	5 168		6 066	
TOTAL	**87 548**	**3,65%**	**89 945**	**3,80%**
TOTAL GÉNÉRAL	**2 396 102**	**100%**	**2 366 406**	**100%**

Produits

	Réalisé 2013	Réalisé 2014
Subventions structurelles		
Lorient Agglomération	326 400	351 000
Communauté de communes de la région de Plouay	18 000	
Communauté de communes Blavet Bellevue Océan	18 000	18 000
TOTAL	**362 400**	**369 000**
Conseil régional de Bretagne	201 236	200 588
DIRECCTE Bretagne - LFI crédit d'État convention CPO	707 254	713 147
Pôle emploi (Co-traitance PPAE)	104 880	105 570
TOTAL DES SUBVENTIONS STRUCTURELLES	**1 375 770**	**1 388 305**
Activités spécifiques		
FSE - Programme compétivité régionale et emploi (Projets ML)	63 282	0
FSE - PLIE (Accompagnement individualisé)	45 450	37 875
Conseil départemental	22 500	22 500
Conseil régional - Contrat d'accès à la qualification (CAQ)	35 250	26 750
Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité	6 500	0
ACSE/Contrat urbain de cohésion sociale (dont action Alter N'GO en 2014)	15 000	18 500
DIRECCTE UT56 - Réseaux de parrainage	22 875	19 825
ACSE/DRJSCS Bretagne - Réseaux de parrainage	4 575	6 100
Ville de Lorient (action Alter N'GO)	0	2 000
Ville de Lorient/FSE (KART'EMPLOI)	49 295	45 307
DIRECCTE Bretagne (Accord national interprofessionnel)	56 400	90 000
DIRECCTE Bretagne (accompagnement des Emplois d'avenir)	51 161	72 741
FIPD/SPIP/FSE/Conseil départemental/Fondation BNP PARIBAS (dispositif Libr'Emploi)	80 000	119 176
Conseil départemental - Actions ML	3 121	3 135
Conseil départemental - Frais de gestion enveloppe FDAJ/Fonds expérimentation	26 875	19 669
TOTAL DES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES	**482 283**	**483 578**
TOTAL DES SUBVENTIONS STRUCTUELLES ET ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES	**1 858 053**	**1 871 883**
Fonds gérés pour compte d'autrui		
Conseil régional - Chèques mobilité	36 927	35 135
Conseil régional - Modules collectifs	2 107	4 234
DIRECCTE UT 56 - Enveloppe subsistance, transport, permis	780	3 603
DIRECCTE UT 56 - Enveloppe santé	840	802
Conseil départemental - Enveloppe actions individuelles FDAJ	144 157	152 015
Conseil départemental - Enveloppe actions collectives FDAJ	1 478	1 446
Conseil départemental - Enveloppe actions fonds d'expérimentation jeunesse	82 987	0
TOTAL DES FONDS GÉRÉS POUR COMPTE D'AUTRUI	**269 276**	**197 236**
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**2 127 329**	**2 069 119**
Autres produits de gestion courante	**5**	**0**
Produits Financiers	**2 335**	**1 431**
Produits Exceptionnels		
- Produits exceptionnels de gestion et sur exercices antérieurs	16 389	599
- Produits des cessions d'éléments d'actifs	0	0
- Transfert de charges (ASP/CPAM/remboursement frais formation)	117 597	194 599
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**133 985**	**195 198**
Reprise sur amortissements et provisions	**42 425**	**10 713**
TOTAL PRODUITS	**2 306 079**	**2 276 461**
Report des ressources non utilisés des exercices antérieurs	**0**	**0**
Déficit	2 475	0
TOTAL COMPTE RÉSULTAT	**2 308 554**	**2 276 461**
Évaluation des contributions volontaires en nature		
Apports de biens et services des communes	43 793	40 334
Apports de personnel mis à disposition par Pôle emploi	38 587	43 545
Apports de personnel mis à disposition par la PJJ	5 168	6 066
TOTAL	**87 548**	**89 945**
TOTAL GÉNÉRAL	**2 396 102**	**2 366 406**

La Mission Locale du pays de Lorient
est financée par :

44 avenue de la Marne
56100 LORIENT
Tél. 02 97 21 42 05
mllorient@wanadoo.fr
www.mllorient.org

MISSION
LOCALE
du Pays de Lorient

www.com-k.fr